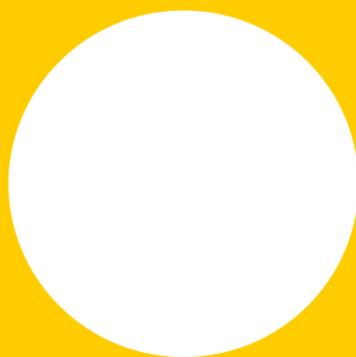


**DECLARATION DE PERFORMANCE
EXTRA FINANCIERE
Bpifrance**

2020



3.1.8. Déclaration de performance extra-financière

Le présent chapitre est relatif aux informations sociales, sociétales et environnementales, requises au titre de l'article R225-102-1 du code de commerce, modifié par l'ordonnance 2017-1180 et son décret d'application 2017-1265, transposant la Directive 2014/95/UE du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2014, relative à la publication d'informations non financières.

La Déclaration de Performance extra-financière détaille les enjeux, les démarches mises en œuvre et les indicateurs que Bpifrance décide de suivre, afin d'évaluer ses impacts.

LA RESPONSABILITE SOCIETALE DE Bpifrance

La responsabilité sociétale est au cœur des missions de Bpifrance, « groupe public au service du financement et du développement des entreprises, agissant en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et conduites par les régions. En vue de soutenir la croissance durable, l'emploi et la compétitivité de l'économie, elle favorise l'innovation, l'amorçage, le développement, l'internationalisation, la mutation et la transmission des entreprises, en contribuant à leur financement en prêts et en fonds propres. »¹

La charte RSE exprime l'engagement public de Bpifrance d'intégrer les enjeux de responsabilité sociétale dans ses métiers comme dans son fonctionnement interne, et repose sur la conviction, confirmée par les études les plus récentes, que la performance RSE crée de la valeur économique et sociale, et sert l'avenir.

Bpifrance s'est fixé quatre priorités, qui constituent le pivot de son engagement : développement de l'emploi, qualité de la gouvernance et du management, promotion de l'entrepreneuriat féminin, transition écologique et énergétique. La responsabilité sociétale de Bpifrance réside, par priorité, dans l'efficacité de son action pour créer et maintenir une croissance durable des entreprises, pérenne et créatrice de valeur économique.

Bpifrance met au service de cette ambition, depuis sa création, le déploiement d'un accompagnement des besoins financiers des entreprises et des entrepreneurs, à tous les stades de leur développement, et en démultipliant l'effet de ses interventions dans son fonctionnement d'établissement de place. Une offre d'accompagnement a complété les dispositifs financiers d'accompagnement, pour apporter aux entrepreneurs conseil, formation, et mise en relation, en prenant en compte les grands enjeux de leur responsabilité sociétale comme l'emploi, la transition énergétique, le changement climatique, l'innovation, le dynamisme des territoires, le numérique.

Bpifrance, qui vise à inscrire les entreprises dans une dynamique de croissance responsable, prend soin, bien évidemment, d'exercer ses métiers en toute transparence et responsabilité, dans le respect et le développement des compétences de ses collaborateurs, et la maîtrise de ses impacts.

NOS AMBITIONS STRATEGIQUES 2020-2023

Nos ambitions à 2023

Etre la banque du climat pour les entreprises

Etre la banque au service du retour à la croissance

Etre la banque de la French Fab

Etre une banque digitale au service des TPE et créateurs d'entreprises

¹ Loi 2012-559 du 31 décembre 2012, emportant création de Bpifrance



UN MODELE D'AFFAIRE PARTICULIER

NOTRE MODELE D'AFFAIRES

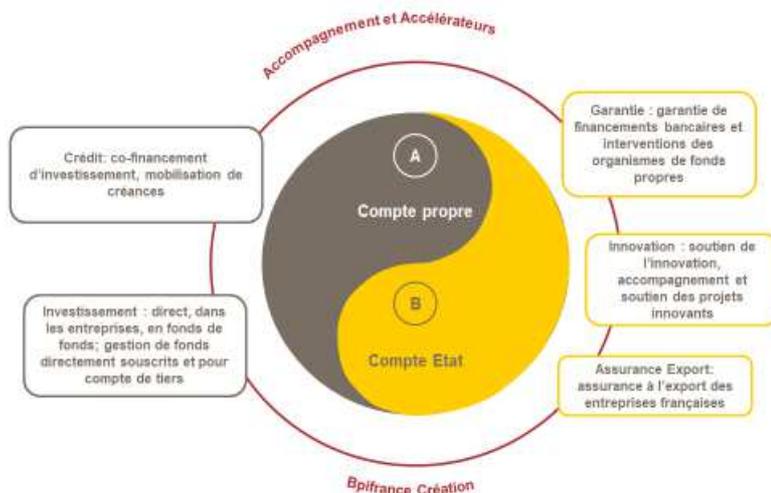
Dans le Groupe Bpifrance, Bpifrance exerce directement les activités de financement, de soutien à l'innovation et de garantie ; les activités d'investissement direct et en fonds de fonds sont exercées par la société de gestion Bpifrance Investissement, tant pour son compte que pour compte de tiers et pour le compte de Bpifrance Participations ; Bpifrance Assurance Export exerce, au nom et pour le compte de l'Etat, les activités d'assurance export des entreprises françaises.

Ces activités sont exercées :

- Pour compte propre :
 - o en cofinancement, par Bpifrance, sous forme de prêts à long ou moyen terme, ou crédit-bail, et pour le financement des créances court terme, sur ressources obligataires ,
 - o en fonds propres, par Bpifrance Investissement, directement ou sur des fonds d'investissement,
- Pour compte d'Etat : menées dans le cadre des politiques publiques et fondées, par nature, sur des fonds dédiés destinés à couvrir les engagements pris dans le cadre de leur mission :
 - o Garantie de prêts bancaires ou organismes de fonds propres (Bpifrance),
 - o Financement de l'innovation par des prêts ou subventions (Bpifrance),
 - o Assurance des opérations à l'export des entreprises (Bpifrance Assurance Export),

Ces activités sont financées par des ressources publiques (Etat, Régions, fonds européens).

Les activités d'accompagnement et accélérateurs des entreprises, ainsi que celles de Bpifrance Création, sont des activités non-financières transverses.



Le modèle d'affaires de Bpifrance est celui d'une organisation atypique, construite pour répondre, en appui des politiques publiques, aux besoins de la croissance durable des entreprises, aux valeurs fortes et mobilisatrices auxquelles adhèrent des collaborateurs fiers de contribuer à la volonté de « servir l'avenir » du Groupe.

Bpifrance: Financement, Innovation, Garantie
Bpifrance Participations et Investissement: Fonds propres direct et Fonds de fonds
Bpifrance Assurance Export: garantie à l'export

Un continuum de solutions

À CHAQUE ÉTAPE DE DU DÉVELOPPEMENT

HUMAIN

- Effectif total : **3 481** (+ 6.4% en un an)
- Dont 232 apprentis et alternants
- Âge moyen : **39,7 ans**
- **58%** de femmes et **42%** d'hommes
- Près de **89%** de cadres

PARTIES PRENANTES

Un actionariat unique entre l'Etat et la **Caisse des Dépôts et Consignations**

- Un réseau de partenariats **institutionnels, privés, publics**
- **Partenaire des 18 régions** françaises

FINANCIÈRES

- Ressources **obligataires**
- Ressources **publiques** (Programme Investissement d'Avenir)
- Ressources **européennes**

Un environnement unique de parties prenantes

ANCRAGE TERRITORIAL ET INTERNATIONAL

48 implantations régionales
 Partenaire des **18** régions françaises

La banque de tous les entrepreneurs, ancrée dans les territoires

Bpifrance Création
 Entrepreneurat pour tous

DES VALEURS INTANGIBLES Proximité, Simplicité, Volonté, Optimisme, UNE MISSION Servir l'avenir

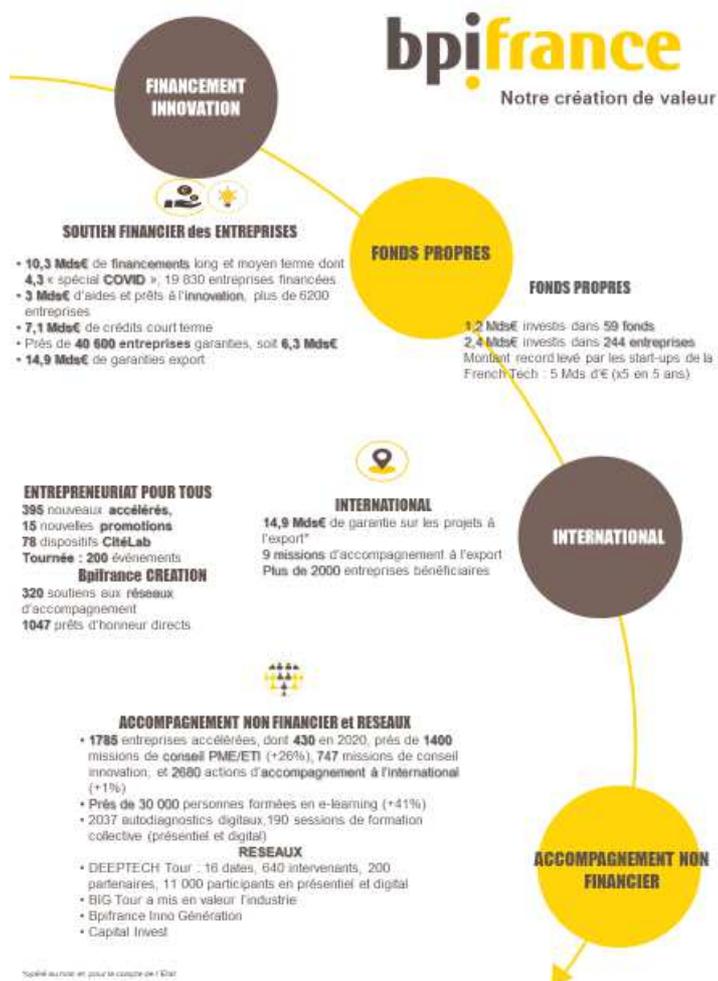
Proximité

Simplicité

Volonté

Optimisme

**SERVIR
 L'AVENIR**



NOS RISQUES EXTRA-FINANCIERS

Les missions d'intérêt général confiées à Bpifrance, son statut bancaire et son modèle d'affaire spécifique constituent le socle de la définition des risques extra-financiers et des enjeux associés, dont l'analyse a été reconduite en 2020, en prenant en compte, par ailleurs, les attentes particulières liées à la crise sanitaire.

La cartographie, cohérente avec la démarche conduite par le Groupe Caisse des dépôts, a été élaborée à partir de la méthode suivante :

- Identification des risques potentiels
- Identification des mesures et moyens de maîtrise de ces risques
- Hiérarchisation et cotation des risques, selon une méthodologie adaptée aux problématiques d'évaluation de sujets extra-financiers.

La lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable, et la lutte contre le gaspillage alimentaire ne constituent pas pour Bpifrance, du fait de ses activités de service, des enjeux matériels pertinents. L'accompagnement de la transition écologique et énergétique des entreprises est un enjeu essentiel pour Bpifrance, tant au regard de ses missions que des impacts possibles d'un retard dans cette transition : risques physiques et de transition non anticipés et/ou non maîtrisés, pertes financières, accès au marché financier pénalisé par des actifs éloignés des attentes en matière de finance durable².

² Cf §3.2.1.4.3 relatif à l'exposition de Bpifrance aux risques liés au changement climatique.

Les indicateurs ont été définis en cohérence avec les risques majeurs identifiés, en cohérence avec les missions dévolues à Bpifrance et les attentes de ses actionnaires.

Le plan stratégique du Groupe Bpifrance est établi, à horizon moyen terme, pour répondre à ces missions, qui fixent les ambitions à long terme ; il est révisé à fréquence annuelle, afin de mieux intégrer les risques et opportunités inhérents à ses missions.

MACRO RISQUE	ENJEUX RSE	Risques majeurs identifiés	Indicateurs clé
GOVERNANCE ET ETHIQUE	Ethique des affaires	Faire preuve de pratiques non éthiques Financer ou accompagner des entreprises ou projets qui contribuent au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou reposent sur la corruption Défiance des clients et parties prenantes Risques juridiques et de réputation Risques de pertes financières	Taux de collaborateurs formés à la LCB/FT Taux de collaborateurs formés à la lutte contre la corruption
	Sécurité des données et des fonds	Ne pas assurer la protection des données et l'intégrité des systèmes d'information Détournement de fonds, fraude Défiance des clients et parties prenantes Risques juridiques et de réputation Risques de pertes financières	Taux de collaborateurs formés à la LCB/FT Taux de collaborateurs formés à la lutte contre la corruption
FAILLIR AUX MISSIONS D'INTERET GENERAL	Transition Ecologique et Energétique (TEE)	Ne pas accompagner les entreprises dans les évolutions incontournables pour leur pérennité : la prise en compte du changement climatique dans leurs activités Absence / insuffisance d'offres participant à la TEE non financement/financement insuffisant de la TEE Générer des impacts environnementaux, retard dans la transition des entreprises, impact économique Risques : réputation, financier	Poids des financements TEE dans l'activité
	Développement économique des territoires	Ne pas prendre en compte l'équilibre dans l'aménagement économique des territoires dans ses activités Absence d'offres participant au développement économique équilibré des territoires Absence d'accompagnement, accompagnement insuffisant des territoires Perte d'attractivité des territoires, impacts ESG (départs d'entreprises par ex) Risques : réputation, financier	Poids des financements comparé au potentiel économique des Régions



	Transformation numérique	<p>Ne pas accompagner les entreprises dans leur transformation numérique, incontournable pour leur pérennité</p> <p>Absence/insuffisance d'offres participant au financement de la transformation numérique</p> <p>"Décrochage" économique, impacts sociaux et sociétaux</p> <p>Risques : réputation, financier</p>	Poids des financements "numetic" dans l'activité
INSATISFACTION DES PP	CLIENTS	<p>Ne pas répondre aux attentes et besoins des clients :</p> <p>inadéquation, inadaptation de l'offre produits et services</p> <p>Risque : impacts ESG, financier, réputation</p>	NPS et taux de satisfaction clients
	QUALITE de L'offre	<p>Faillir à jouer son rôle de partenaire dans la durée auprès des clients</p> <p>Risques : financier, réputation</p>	NPS et taux de satisfaction clients
	Autres Parties Prenantes	<p>Ne pas répondre aux attentes des parties prenantes</p> <p>Risques : réputation</p>	Nombre de griefs et plaintes déposés contre l'entité concernant ses impacts sur l'environnement, la société ou les droits de l'Homme
CAPITAL HUMAIN	Qualité de vie au travail (QVT)	<p>Diminution de l'attractivité du Groupe</p> <p>Motivation médiocre générant l'insatisfaction clients et partenaires</p> <p>Inadaptation aux changements</p> <p>Inadéquation des profils aux besoins des nouveaux métiers et organisations</p>	<p>Nombre moyen de jours d'absence maladie hors longue maladie</p> <p>Taux de satisfaction salariés</p>
	Diversité et égalité des chances	<p>Diminution de l'attractivité du Groupe</p> <p>Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires</p> <p>Inadaptation aux changements</p> <p>Inadéquation des profils aux besoins</p>	<p>Taux de recrutement des Femmes en CDI et CDD.</p> <p>Pourcentage de jeunes de moins de 30 ans et de seniors de plus de 55 ans dans les recrutements</p>
	Dialogue social	<p>Diminution de l'attractivité du Groupe</p> <p>Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires</p> <p>Inadaptation aux changements</p>	<p>Thématiques des accords</p> <p>Nombre d'accords et avenants signés dans l'année</p>
	Capital Humain : Talents	<p>Diminution de l'attractivité du Groupe</p> <p>Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires</p> <p>Inadaptation aux changements</p> <p>Inadéquation des profils aux besoins</p>	Taux de rotation du personnel en CDI

	Capital Humain : formation	Diminution de l'attractivité du Groupe Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires Inadaptation aux changements Inadéquation des profils aux besoins	Taux d'accès à la formation
PRISE EN COMPTE DES ENJEUX Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance ("ESG") dans ses métiers	Intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)	Ne pas sensibiliser et engager les entreprises à prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans leurs activités, notamment pour lutter contre le changement climatique et renforcer leurs impacts positifs sur l'économie et la société	Empreinte carbone du portefeuille coté Montant des encours sous gestion directe exposés directement au secteur du charbon thermique

GOVERNANCE ET ETHIQUE

Risques majeurs identifiés

Faire preuve de pratiques non éthiques
Financer ou accompagner des entreprises ou projets qui contribuent au blanchiment de capitaux, au financement du terrorisme ou reposent sur la corruption

Nos réponses

Doctrine
Politique de conformité
Politiques de lutte contre le blanchiment d'argent et le terrorisme (LCB/FT)
Politique de lutte contre la corruption
Politique d'externalisation
Formations des collaborateurs à LCB/FT
Formation des collaborateurs à la lutte contre la corruption
Dispositif d'alerte
Espace intranet Contrôle Permanent et Conformité (procédures et notes d'instruction)
Espace conformité et engagement public DG sur le site de Bpifrance
Plate-forme de référencement fournisseurs

Une gouvernance structurée pour répondre aux enjeux

Bpifrance, issu de la fusion par absorption de Bpifrance SA par Bpifrance Financement en date du 18 décembre 2020, est une société anonyme à conseil d'administration, dont les fonctions de présidence de celui-ci et de direction générale sont séparées. Investie de missions d'intérêt général définies par la loi de création de Bpifrance³ modifiée, Bpifrance est détenue majoritairement par l'Etat, via l'EPIC Bpifrance et la Caisse des dépôts⁴, 1,4% du capital étant par ailleurs détenu par des actionnaires bancaires.

³ Loi 2012-0559 du 31 décembre 2012

⁴ Chacun à hauteur de 49,2%



La constitution des instances de gouvernance est déterminée par la loi, et Bpifrance est ainsi dotée des instances suivantes :

- un conseil d'administration qui réunit, huit représentants de la Caisse des dépôts et de l'Etat, deux représentants des régions, deux représentants des salariés et une personnalité qualifiée ;
- un comité d'audit et un comité des risques ;
- un comité des nominations et un comité des rémunérations.

La composition de ces instances, qui respectent un strict équilibre hommes-femmes, et les compétences de leurs membres, figurent de façon détaillée en section 4 de ce document. A noter que le Commissaire du Gouvernement, nommé en application de la loi de création de Bpifrance peut assister aux réunions de l'assemblée générale des actionnaires, du Conseil d'administration ainsi que de tous les comités créés au sein du Conseil d'administration. Une fois par an, le Conseil d'administration débat de son fonctionnement, et peut solliciter la réalisation d'une évaluation par un consultant extérieur.

Bpifrance est en outre dotée de comités métiers : Financement-Garantie, Innovation.

Les filiales sont dotées d'organes de gouvernance dont les membres sont choisis pour leurs compétences, et, selon leurs activités, de comités spécialisés.

Le tableau ci-après en donne une vision synthétique :

Dénomination	Forme	Dissociation des fonctions	Nombre d'administrateurs représentant Bpifrance ou ses actionnaires Etat ou CDC	Nombre d'administrateurs personnalités qualifiées	Nombre d'administrateurs représentant les collaborateurs	Parité	Comités spécialisés
Bpifrance Investissement	SAS	Non	8	2	0	Oui	CNR
Bpifrance Participations	SA	Non	8	2	0	Oui	Audit et Risques Investissement Nominations
Bpifrance International Capital	SA	Non	4			Non	
Bpifrance Assurance Export	SAS	Oui	S.O	S.O	S.O	S.O	
Bpifrance Courtage	SAS	Non	S.O	S.O	S.O	S.O	
Bpifrance Régions	SA	Oui	7			Non	

Les règlements intérieurs des conseils d'administration de Bpifrance et de ses filiales précisent le fonctionnement et les prérogatives de chacun de ces conseils d'administration, ainsi que ceux des comités, et comportent une charte d'administrateur, qui définit les devoirs des administrateurs en matière notamment d'assiduité, de confidentialité, et de déontologie.

Bpifrance agit en appui des politiques publiques de l'Etat et des régions, pour soutenir et accompagner la croissance durable des entreprises, en prenant en considération les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans ses décisions comme dans sa gestion.

Un Comité national d'orientation (CNO), présidé par un président de région, et des comités régionaux d'orientation ont ainsi été constitués, en charge d'exprimer un avis sur les orientations stratégiques, la doctrine d'intervention, et les modalités d'exercice, par la société et ses filiales, de leurs missions d'intérêt général et de la mise en œuvre de la transition écologique et énergétique, au niveau national pour le CNO, régional pour les CRO. Ces instances,

constituée d'élus de l'Assemblée Nationale et du Sénat, de représentants des syndicats, des organisations professionnelles et d'experts sectoriels pour le CNO, de représentants de l'Etat, de la région, de la direction régionale de la Caisse des dépôts, des syndicats, du CESE⁵ régional, de la CCI et de la chambre des métiers et de l'artisanat de la région, pour les CRO, constituent pour les parties prenantes de Bpifrance des espaces de dialogue privilégiés. Il faut néanmoins relever que le CNO ne s'est pas réuni en 2020 ; de même, peu de comités régionaux d'orientation sont encore actifs.

Ethique : un engagement et une organisation forts

Bpifrance est engagé publiquement, sur son site et par la voix de son directeur général, à ne tolérer aucun comportement ni agissement contraire à l'éthique et à lutter contre toute forme de corruption.⁶

Les politiques et procédures qui en déclinent la mise en œuvre sont en totale cohérence avec cet engagement et visent, par une information et une formation rigoureuses des collaborateurs, à prévenir tout risque de fraude et de corruption, tout risque d'octroi d'un quelconque concours ou de conclusion d'un acte d'achat à/avec une entreprise aux pratiques ou dirigeants douteux :

- La politique de conformité s'applique au niveau du Groupe Bpifrance, dans toutes ses activités ;
- Tout nouvel arrivant doit prendre connaissance, du Code de déontologie et du règlement intérieur de Bpifrance, et déclarer en accepter tous les termes ;
- Bpifrance dispose d'une politique Groupe de Lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB/FT); tout nouvel arrivant doit en prendre connaissance, et l'ensemble des collaborateurs est tenu de suivre les programmes de formation en la matière ;
- L'outil spécifique aux diligences LCB/FT en facilite la réalisation, et en assure la piste d'audit et le suivi ; une équipe dédiée peut être saisie de toute difficulté et aider à la résoudre ;
- La politique de lutte contre la corruption, le trafic d'influence et le favoritisme doit également être lue et déclarée comme comprise et acceptée par tout nouvel arrivant ; les formations, comme pour la LCB/FT, sont obligatoires à intervalles réguliers. La politique Groupe de conformité aux sanctions économiques s'applique à tous les collaborateurs du Groupe ; dans ce cadre, chacun est engagé dans le respect par Bpifrance, des dispositions législatives et réglementaires en vigueur y relatives, dans les pays et territoires dans lesquels Bpifrance exerce ses activités.
- Un dispositif d'alerte sur plateforme sécurisée offre la possibilité à tout collaborateur, de saisir directement, dans un cadre de stricte confidentialité, le Directeur de la Conformité et du Contrôle Permanent, pour lui faire part (i) d'éventuels dysfonctionnements en matière de respect de la réglementation bancaire et financière, des règles édictées dans les Codes de déontologie de Bpifrance et dans la Politique de lutte contre la corruption, ainsi que (ii) de tout crime, délit, violation grave et manifeste de la loi, menaces ou préjudices pour l'intérêt général, etc. qu'il aurait pu constater ;
- Des procédures encadrent les transactions personnelles et mandats à titre personnel, les cadeaux, repas d'affaires et autres avantages, et chaque collaborateur doit, notamment, établir une déclaration sur l'honneur du respect de ces règles, ou à défaut, expliquer les circonstances des écarts ;
- La plateforme de référencement des fournisseurs permet de vérifier les pratiques des entreprises et de leurs dirigeants, et de valider la conclusion des accords commerciaux.
- Dans le cadre du mécanisme d'échange automatique et obligatoire d'informations dans le domaine fiscal en rapport avec les dispositifs transfrontières devant faire l'objet d'une déclaration (ou « réglementation DAC 6 »), le groupe Bpifrance a réalisé une cartographie de ses activités aux fins de déterminer les dispositifs potentiellement soumis à l'obligation de reporting DAC 6. Au terme d'un recensement opéré des opérations réalisées depuis le 25 juin 2018, aucun dispositif déclarable n'a été identifié. La mise en œuvre d'une procédure dédiée à cette obligation est intégrée dans une instruction (prochainement publiée).

Bpifrance Investissement a mis en place un processus de due diligences anticorruption et sanctions économiques Internationales via un questionnaire dédié pour les sociétés soumises à l'article 17 de la loi Sapin 2.

⁵ conseil économique, social et environnemental

⁶ <https://www.bpifrance.fr/Qui-sommes-nous/Ethique-et-conformite>



Par ailleurs, Bpifrance Investissement anime des événements anticorruption auprès de son portefeuille de participations dans le but de mener des actions de sensibilisation et de partage des bonnes pratiques au regard de l'application de l'article 17 de la loi Sapin 2.

La cartographie des risques opérationnels et de non-conformité pour l'ensemble du Groupe Bpifrance est mise à jour a minima annuellement avec l'ensemble des métiers. Elle décrit les risques auxquels Bpifrance est exposé, y compris les risques de corruption, et les hiérarchise selon des impacts définis dans la méthodologie en vigueur pour le Groupe. Les Dispositifs de Maîtrise des Risques sont également recensés et évalués lors de cet exercice afin de déterminer le niveau d'exposition au risque résiduel pour chaque métier de Bpifrance.

Un dispositif de remontée des incidents est en place, pour analyse et correction par la mise en place de plans d'actions visant à pallier ses effets et traiter ses causes afin d'empêcher la situation de se reproduire.

La DCCP assure le déploiement du dispositif de lutte contre la fraude pour l'ensemble du Groupe. A ce titre, une politique de lutte contre la fraude est applicable à toutes les entités. Elle précise notamment les modalités de détection, traitement et remédiation des cas de soupçon, tentative ou fraude avéré. Afin d'éviter tout risque de vol, aucune espèce n'est détenue dans les locaux, au siège social comme dans les implantations régionales.

	Nb de stagiaires formés dans l'année. (CDI, CDD, CA, CP) 2020	
	LCB/FT	Lutte contre la corruption
Bpifrance	2 046	667
Investissement	69	69
Assurance Export	173	72
Courtage	Intégré à Bpifrance	
Effectif en activité	3 447	
Taux de collaborateurs formés	66,4%	23,4%

Des dispositifs de délégations structurent, par filières et niveau de risques, les processus de décision propres à renforcer la confiance des entrepreneurs et de l'ensemble des parties prenantes de la banque, pour l'ensemble des métiers.

Les personnels de toutes les structures sont sensibilisés et formés à la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme, et exercent leurs activités dans le cadre de codes de déontologie déclinés dans chaque entité du groupe, dont chaque membre du personnel a été invité à prendre connaissance et à s'engager à exercer ses activités en se conformant strictement à ses dispositions.

Une plateforme dématérialisée de référencement des fournisseurs a été mise en place en 2019, afin de renforcer la transparence, faciliter l'homogénéité des processus, évaluer les fournisseurs et prestataires, et assurer le suivi des dispositifs de lutte contre la corruption en application de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite Sapin II, en appliquant les principes de :

- équité dans la concurrence (au moment de la consultation et du choix final) ;
- absence de conflits d'intérêts ;
- respect des procédures applicables en matière de cadeaux, marques d'hospitalité et autres avantages ;
- confidentialité des échanges ainsi que la traçabilité et l'archivage de l'ensemble du processus achat.

Le déploiement de la 2ème version de la plateforme mise en place en 2019 a été reporté à 2021, afin de mieux répondre à ces objectifs et aux attentes des acheteurs. La RSE des fournisseurs fait l'objet d'un questionnaire particulier, en cours d'analyse sur les deux années écoulées, afin d'évaluer le plan d'accompagnement éventuel à mettre en œuvre.

Un bureau à Bruxelles a pour missions de développer des coopérations structurées avec les partenaires européens et d'apporter un appui aux directions du groupe en matière de projets de financement et d'affaires communautaires. Il est enregistré auprès des autorités européennes ; de même la Direction des relations institutionnelles et médias, pour ses activités de relais entre Bpifrance et les pouvoirs publics, est déclarée auprès des autorités françaises. Bpifrance et ses filiales paient l'intégralité de leurs impôts en France.

Risques majeurs identifiés

Ne pas assurer la protection des données et l'intégrité des systèmes d'information
Détournement de fonds, fraude
Défiance des clients et parties prenantes

Nos réponses

Politique de sécurité du système d'information
Politique de protection des données
Procédures et instructions internes d'application
Procédure et outil d'habilitation aux applications et systèmes informatiques
Procédures et dispositifs sécurisés d'accès aux locaux
Formation sensibilisation des collaborateurs
Audits et Tests anti-intrusion

Nos ambitions

Protéger les données personnelles et confidentielles et les fonds des risques de détournement

La Sécurité des Systèmes d'Information (SSI) est un enjeu majeur pour Bpifrance et un sujet d'attention particulier pour la Direction Générale et les Administrateurs du Groupe.

L'objectif permanent est de continuer à déployer le dispositif et de démontrer que les actions engagées permettent de maîtriser l'exposition aux risques cyber auxquels est confrontée Bpifrance, en évoluant d'une sécurité « défensive » vers une sécurité « offensive ».

La gestion de la SSI se renforce en conséquence chaque année : corps procédural et contrôles permanents associés complet, nouveaux outils intégrant les dernières technologies, exigences de sécurité renforcées, équipes et moyens en croissance.

Les audits et tests anti-intrusion, tant sur les outils Groupe que métiers, ont été largement poursuivis en 2020. Quant aux collaborateurs, les actions de sensibilisation et de formation ont été renforcées, avec pour objectif de faire des collaborateurs des acteurs dans la lutte contre les cybers menaces.

Les tests réguliers relatifs à la continuité d'activité ont démontré leur efficacité, notamment dans le contexte sanitaire, en permettant à l'ensemble des collaborateurs du Groupe de travailler dans des conditions d'efficacité optimum, et de répondre aux attentes générées par la crise, dans des délais contraints, tout en assurant la protection du système d'information de Bpifrance.

La protection des données personnelles est organisée au niveau du Groupe Bpifrance, dans un dispositif qui rend acteurs l'ensemble des métiers et des collaborateurs, et définit les rôles et responsabilités de chaque direction support, pour mettre en œuvre et améliorer en permanence les processus, en appui du délégué à la protection des données rattaché à la Direction de la conformité et contrôle permanent groupe. La politique relative à la gestion des données à caractère personnel des clients et prospects est publiée sur le site de Bpifrance.

Des politiques, process et outils ont par ailleurs été déployés de longue date, afin d'assurer la sécurité des fonds confiés ou reçus par Bpifrance :

- Un outil de gestion des habilitations aux applications et systèmes Bpifrance ;
- Des règles strictes et tracées de séparation des demandes et validations de paiement ;
- Un accès aux locaux sécurisé et une totale absence de liquidités sur les sites ;
- La politique et les formations des collaborateurs à la lutte contre la corruption ;
- un dispositif de contrôle interne rigoureux ;
- des comités d'audit et des risques, dans la SA et les filiales métiers.



NOS PARTIES PRENANTES

Risques majeurs identifiés

Ne pas répondre aux attentes des parties prenantes
Faillir à jouer son rôle de partenaire dans la durée auprès des clients

Nos réponses

Doctrine
Charte de responsabilité sociétale Groupe Bpifrance
Plan stratégique revu à fréquence annuelle
Partenariats et conventions (ex garantie déléguée)
Déploiement d'offres en adéquation avec les politiques publiques
Principe de co-intervention

Organisation décentralisée
Proximité clients et partenaires (organisation décentralisée, mise en réseau, évènements)
Continuum d'offre en constante évolution, pour accompagner toutes les entreprises quelle que soit leur taille, à toutes les étapes de leur développement et sur toutes leurs problématiques, financières et extra-financières
Transparence de l'offre
Comité transverse trimestriel de l'offre Groupe
Enquête annuelle de satisfaction clients

Nos ambitions

Maintenir le haut niveau d'interactions avec nos parties prenantes
Satisfaire leurs attentes

Un dialogue soutenu

La satisfaction de nos parties prenantes est au cœur de la dynamique Bpifrance, et nous entretenons avec elles des relations soutenues :

Principales parties prenantes	Principales modalités de dialogue ou d'expression
Clients	<p>Interlocuteurs dédiés selon les métiers, besoins, et localisation</p> <p>Plateforme d'accueil et services : mon Bpifrance en ligne</p> <p>Evènements et tables rondes (Bpifrance Inno Génération, BIG Tour, Deeptech Tour, Tournée Entrepreneuriat pour tous , Hub Bpifrance, Communauté Excellence, Webinaires, par exemple)</p> <p>Enquête de satisfaction</p> <p>Transparence des offres sur le site bpifrance.fr, selon les tailles d'entreprises, finalités, besoins ; Appels à projets</p> <p>Formation en ligne (Bpifrance Université)</p> <p>Etudes (LAB), enquêtes de conjoncture</p> <p>Tribu (le réseau social de Bpifrance)</p>
Partenaires bancaires, fonds propres	<p>Echanges avec les responsables métiers : cofinancement, garantie, directions et pôles Investissement</p> <p>Relations opérationnelles sur le terrain, en cofinancement ou co investissement</p> <p>Rencontres dans organisations et réseaux (ORSE, France Invest, ...)</p> <p>Etudes (LAB), enquêtes de conjoncture</p>
Partenaires Régions	<p>Interlocuteurs dédiés : Direction partenariats régionaux, action territoriale et entrepreneuriat, Directeurs de Réseau et régionaux</p>
Collaborateurs	<p>Relations avec le management : opérationnelles, entretien annuel d'évaluation et entretien professionnel tous les 2 ans, entretien de carrière réalisé par la DRH à la demande du collaborateur.</p> <p>Réunions "DAC"</p> <p>Enquête de satisfaction</p> <p>Communication interne : intranets, écrans d'information présents sur chaque site, informations ponctuelles par messagerie si nécessaire, « chats » organisés avec le directeur général ou les directeurs exécutifs, petits déjeuners, JT interne, réunions métiers</p> <p>Dispositifs d'alerte : risques psycho-sociaux, harcèlement, risques opérationnels, de conformité...</p>
Partenaires sociaux	<p>Instances représentatives du personnel</p> <p>Accord sur la représentation du personnel</p> <p>Entretien de début de mandat et entretien de fin de mandat</p>
Administrateurs	<p>Conseils d'Administration et assemblées générales</p> <p>Commissions et Comités</p> <p>Séminaire annuel dédié à la stratégie du groupe pour les administrateurs</p>



Autorités de supervision	Rencontres et échanges réguliers entre les directions et services concernés du groupe Bpifrance et : ' la BCE et l'ACPR dans le cadre de leurs missions d'autorisation, de supervision et de suivi prudentiel ' l'AMF dans le cadre de ses missions de régulation
Investisseurs et analystes financiers ; agences de notation extra-financière	Echanges avec interlocuteurs dédiés Direction Financière Investment tour Espace Investisseurs sur le site bpifrance.fr
Agences de notation extra-financière	Interlocuteur dédié : réponses et échanges dans le cadre de la notation Rencontres
Fournisseurs	Échanges avec les acheteurs et le Département Achats : réponses aux appels d'offres, processus de référencement Initiative Conseil, contrats, plateforme de référencement, évaluation RSE pour les principaux fournisseurs Suivi opérationnel de la prestation avec les métiers
Associations et réseaux professionnels et de place	Rencontres, échanges réguliers et participation à des ateliers et groupes de travail (Métiers, transverses)
Médias	Interlocuteur dédié médias : Direction de la Communication institutionnelle et médias (Communiqués et conférences de presse, échanges journalistes, publications institutionnelles) Communication (dont digitale) : Direction de la Communication

NOS RESULTATS



Un impact positif des actions déployées

Bpifrance suit et évalue tous les ans les résultats et les impacts des projets qu'il soutient, notamment en termes de croissance des entreprises françaises et de l'emploi, et publie ces éléments sur son site⁷.

L'étude d'impact des actions de Bpifrance est effectuée avec un recul de trois ans, pour en mesurer la portée effective ; les résultats publiés dans le livret d'impact 2019 démontrent l'efficacité des dispositifs déployés par Bpifrance, en corrélation avec les missions qui lui sont confiées et les attentes de ses parties prenantes :

- Un fort impact à 3 ans sur les entreprises soutenues :
 - o L'emploi et le CA se développent plus rapidement chez les entreprises soutenues, avec l'estimation d'un gain de 58 Md€ de CA et 219 000 emplois maintenus ou créés grâce aux soutiens de Bpifrance sur la période 2009-2015

⁷ <https://www.bpifrance.fr/A-la-une/Dossiers/Impact-de-Bpifrance>

- Les entreprises soutenues sont également plus résilientes au bout de 3 ans (par rapport aux entreprises de comparaison)
- Un fort engagement sur des projets risqués : en particulier, les bénéficiaires des dispositifs de trésorerie, d'aides à l'innovation et de garantie sont des entreprises plus risquées que la moyenne ;
- Un effet d'entraînement sur les financements privés à travers ses différents instruments :
 - Prêts sans garantie : 1€ de soutien de Bpifrance s'accompagne de 3,6€ de financement privé dans le cas des dispositifs de prêts sans garantie
 - Aide à l'innovation : 1€ d'aide s'accompagne de 1,7€ de financements tiers
 - Garantie : 1€ mobilisé dans un fonds de garantie Bpifrance permet de couvrir 15€ de risque pour un prêt privé de 30€
 - Capital-investissement : 1€ de souscription de Bpifrance en 2019 dans les fonds de capital investissement français se sont accompagnés de 3,9€ de souscription d'investisseurs tiers.

Une organisation moteur de la satisfaction

Toute l'organisation de Bpifrance et ses moyens sont orientés vers la satisfaction de ses parties prenantes, et, conformément à sa mission, vers les entreprises et leur écosystème, en appui des politiques publiques :

- L'organisation est décentralisée, avec 50 implantations régionales, au plus près des entreprises et de leur écosystème, et fonctionne sur un modèle de banque intégrée (mutualisation des moyens : équipes, réseau d'agences, SI) au service de clients communs, tout en s'adossant à des ressources financières strictement cantonnées ; chaque client ou partie prenante est ainsi au plus près de ses interlocuteurs Bpifrance ;
- L'offre de produits et services se présente en continuum de solutions, en constante évolution pour accompagner toutes les entreprises, quelle que soit leur taille, à toutes les étapes de leur développement et sur toutes leurs problématiques ; les profils des offres sont adaptés aux besoins financés, par exemple en termes de différé de remboursement ou d'absence de sûretés réelles ;
- L'offre financière, de cofinancement, investissement, soutien à l'innovation, soutien à l'export, est renforcée par une proposition d'accompagnement non financier : conseil, formation, accélérateurs nationaux, régionaux et sectoriels ;
- La mise en relation des entreprises entre elles et avec leur écosystème est organisée lors d'évènements spécifiques : Bpifrance Inno Génération, BIG Tour, Deeptech Tour, Tournée Entrepreneuriat pour tous, Hub Bpifrance, ou dans le cadre de rencontres au long cours (Communauté Excellence par exemple), ou sur des finalités particulières (Euroquity, qui met en relation des sociétés en recherche d'investisseurs et des investisseurs potentiels) ;
- Des enquêtes, études et des publications sont publiées régulièrement (enquêtes de conjoncture PME, enquêtes flash telles que « les dirigeants à l'épreuve de la crise » en novembre, études, par exemple « les tendances majeures qui vont bouleverser l'économie » en septembre) ;
- La communication numérique sur des sujets d'actualité et des sondages ;
- Une enquête annuelle de satisfaction donne la parole aux dirigeants d'entreprise et à nos partenaires ;
- Tribu, le réseau social de Bpifrance, offre aux entrepreneurs la possibilité de rejoindre des communautés, d'échanger, d'apprendre ;
- Des espaces ou outils en ligne sont spécifiquement dédiés à certaines parties prenantes (Régions par exemple, Fournisseurs, Partenaires Garantie Investisseurs, participants au Concours I-Lab) afin de fluidifier, déposer et gérer les échanges...

Le site Bpifrance et ses espaces, publics ou réservés, sont au service des clients et partenaires, permettant à chacun d'y trouver l'offre correspondant à ses besoins, des contacts à qui s'adresser, des services, des informations tant en matière de mesures d'impact des actions de Bpifrance, que des actualités ou l'accès aux travaux du LAB et à ses études, à la mise en relation, à l'offre gratuite de formation de ligne de Bpifrance Université, aux appels à projets, aux



appels d'offres lancés par Bpifrance, sous les valeurs fortes portées par Bpifrance : proximité, simplicité, volonté, optimisme.

L'activité 2020 : répondre à l'urgence, engager la relance

L'organisation en place et tous les moyens, métiers et collaborateurs ont été mobilisés en 2020 au service de l'urgence économique. « Face à la crise de la Covid-19, inédite par son ampleur et ses conséquences, la banque a rencontré son destin et révélé son ADN : vélocité, banque publique et de place, banque du cœur, banque digitale, banque pour tous (startup, TPE, PME, fonds d'investissement, ETI, grands groupes). En appui des pouvoirs publics, Bpifrance a su répondre présent, en se mobilisant aux côtés des entreprises et de leurs dirigeants. »⁸

- L'activité du réseau de Bpifrance en Financement a été très intense avec 20,5 Md€ injectés au total dans les entreprises (+9,5% vs 2019) :
 - o Dès le 16 mars, Bpifrance a apporté une aide d'urgence aux entreprises en adaptant sa gamme de crédits à moyen et long-terme. Ces prêts ont atteint un niveau record à 10 Md€.
 - 4 Md € de prêts de soutien à la trésorerie « spécial crise » ont été octroyés dès le mois de mars à plus de 16 000 entreprises ;
 - Le financement de l'investissement des entreprises a atteint 6 Md€ dont près de 1,7 Md€ sur les énergies renouvelables.
 - o Avec 3 Md€, le financement de l'innovation affiche une croissance de +138%, qui s'explique par la mise en place de mesures spécifiques de soutien pour la French Tech, auquel s'ajoute le soutien aux filières industrielles du plan France Relance dont Bpifrance est opérateur pour l'Etat.
- L'activité de fonds propres a permis la mobilisation de 3,6 Md€, partagée entre les interventions directes au capital des entreprises et les interventions indirectes au service de l'écosystème des fonds d'investissement français :
 - o L'activité en Capital innovation direct a connu une forte croissance (+48%), en lien avec les montants records levés par les start-up de la French Tech en 2020. Ainsi, suivant la dynamique des levées de fonds importantes, le fonds Large Venture a connu une très forte hausse de son activité, avec 32 opérations pour 231 M€, soit la moitié des montants réalisés en Capital innovation ;
 - o L'activité de Capital développement Mid & Large Cap a été marquée par le premier closing du fonds Lac1 à 4,3 Md€. Le fonds a réalisé son premier investissement en octobre, en acquérant près de 7% du capital d'Arkéma (au 31 décembre 2020) ;
 - o L'activité Fonds de fonds est restée intense malgré le contexte, avec 1,226 Md€ souscrit, tant en capital innovation qu'en capital développement national et régional.
- L'activité International a joué son rôle contracyclique, avec une progression, pour l'activité des Garanties Export, du nombre d'opérations en Assurance-Crédit et Garantie de cautions. L'activité s'accompagne aussi d'une progression importante des volumes en montant, avec un retour de contrats significatifs.
- L'Accompagnement a été repensé en profondeur pour s'adapter aux besoins des dirigeants dans un contexte de crise, en insistant sur le Rebond et en s'appuyant sur le digital. En complément des Accélérateurs et des missions de conseil, l'accompagnement dit « ponctuel », a permis de toucher près de 30 000 dirigeants via le e-learning (+74%) et près de 2 000 par la mise en place d'autodiagnostic digitaux (+216%).
- Les Partenariats régionaux se sont massivement renforcés au service des entreprises. Les dispositifs partenariaux mis en place avec chaque Région ont permis au total à plus de 17 000 entreprises de mobiliser plus de 2 Md€, notamment avec la mise en place des Prêts Rebond.
- Une action ciblée a été mise en œuvre sur les entreprises du secteur du tourisme, particulièrement affecté, avec 840 M€ injectés dans 3300 entreprises, sous forme de prêts et d'obligations convertibles, et un allongement sur 12 mois de la suspension des échéances de prêt.

⁸ Editorial Nicolas Dufourcq, Plan stratégique 2023

- Le Plan Climat 2020 / 2024 de près de 40 Md€ commun à Bpifrance et à la Banque des Territoires a été annoncé le 9 septembre. Continuum de solutions opérationnelles d'accompagnement, transverse aux deux entités, ce plan vise simultanément les projets de transition verte des entreprises et des acteurs publics des territoires, et repose sur trois piliers :

1. Accélérer la transition des entreprises et des territoires avec des solutions financières et d'accompagnement,
2. Accompagner le développement des énergies renouvelables (ENR) et contribuer à la croissance de champions internationaux,
3. Financer et accompagner massivement l'innovation dans les « greentechs » et dans les réseaux durables et résilients pour trouver les solutions technologiques de la TEE.

- Le Fonds Lac1 a bouclé son premier tour de table ; doté d'une capacité d'investissement de près de 4,3 Md€, incluant 3,3 Md€ de souscriptions et 1 Md€ de dette, il réunit, aux côtés de Bpifrance une vingtaine de souscripteurs, notamment Mubadala Investment Company, le fonds souverain d'Abou Dhabi, de grands institutionnels français et internationaux ainsi que des entreprises et family offices français, et a vocation à stabiliser le capital de grandes entreprises françaises cotées.

- Enfin, avec le lancement du FCPR Bpifrance Entreprises 1, le Groupe Bpifrance permet aux français d'investir une partie de leur épargne dans un portefeuille d'entreprises essentiellement non cotées, en particulier des PME et des start-ups, et de participer à la relance à travers ce produit innovant.

Satisfaction client

Les résultats de l'enquête annuelle de satisfaction clients -dont la réalisation est sous-traitée à un institut de sondage indépendant- sont également communiqués sur le site : l'enquête 2020 révèle une note de satisfaction en hausse de 7,9 sur 10 (contre 7,2 en 2019) et un Net Promoteur Score de 49 contre 27 en 2019. Ces résultats en très nette amélioration traduisent l'appréciation, par les clients, de l'engagement de Bpifrance et de ses équipes pendant la période COVID.

Cette enquête annuelle a pour objectifs d'évaluer la satisfaction des clients de Bpifrance, et de déceler les attentes, en vue de l'évolution éventuelle de l'offre. Le Comité de l'offre Groupe, qui se réunit trimestriellement, a pour missions de revoir en amont les nouveaux produits et services ou transformations envisagés, d'émettre en aval un avis avant présentation au Comex et de définir les chantiers transverses à lancer.

Se projeter, se rencontrer, apprendre

Le projet « Demain » , lancé en 2018, autour de neuf enjeux majeurs pour le monde de demain, tous corrélés aux Objectifs de Développement Durable, est un projet transverse, d'intelligence collective, qui implique chacun pour mieux travailler ensemble et accompagner les entreprises face aux grands défis de transformation du monde, en s'attachant, sur chacun de ces enjeux, à en identifier les solutions, les défis, les technologies, pour anticiper les mutations de l'économie, préparer les ruptures à venir et construire une vision du futur. 31 « matrices » sont ainsi finalisées et publiées à fin décembre 2020, qui présentent les convictions de Bpifrance sur ces grands défis et les questions qu'ils soulèvent.



MATRICES

RGPD	Stockage de l'énergie : quelles solutions ?	Numérique et construction
Efficacité Energétique Industrielle	Autoconsommation énergétique : quelles solutions et quels enjeux ?	La conquête de la planète Mars : driver pour l'économie du futur ?
Hydrogène & Filière Automobile	Santé et IA : la data au service du patient	La logistique et les flux du futur
Impact des nouveaux modes de distribution sur la GSA	Nouvelles opportunités spacetech : nano-satellites, microsatsellites, constellations	Véhicule autonome
Impression 3D	Edtech : L'adaptation des entreprises des secteurs de l'éducation et de la formation aux métiers de demain	Transformation vers une motorisation propre
Les protéines du futur	Blockchain : un pas vers la désintermédiation des plateformes ?	Accès et circulation dans les centres urbains - le dernier kilomètre
Ordinateur quantique	IA et dématérialisation des métiers du droit	Le plastique : alternatives, recyclage et compostage
Initial Coin Offerings	Nouveaux modèles retail	Captation et / ou stockage du CO2
Développer l'écosystème du Jeu Vidéo	Cybersécurité dans les PME / ETI : quels enjeux ?	La transformation numérique de l'agriculture
Textiles innovants : une filière d'avenir méconnue	La bio protection des plantes	Quelles opportunités business pour la Réalité Augmentée ? (Formation, tourisme, bâtiments et patrimoine, santé, etc.)
Les nouveaux hôtels urbains de Demain		

Le Big Tour, la tournée du collectif French Fab, a pu se dérouler en présentiel, du 29 juillet au 28 août 2020, dans 21 villes de huit régions, et parallèlement en digital. Il a mis à l'honneur les entrepreneurs locaux, les villes et leurs élus, pour donner envie d'industrie, rendre hommage aux « héros Covid », et parler d'environnement, avec notamment un quiz dédié, en partenariat avec l'ADEME du 29/07 au 10/08. 24 partenaires, 70 partenaires médias et 18 clubs sportifs se sont mobilisés aux côtés des villes et des entrepreneurs pour rendre cet événement attractif.

Bpifrance Inno Génération, pour sa 6ème édition, le 1er octobre 2020, était placé sous le signe de la liberté : liberté d'innover, d'entreprendre, de prendre des risques et de changer le monde : tel était le fil rouge de Bpifrance Inno Génération 2020, dans un format exceptionnel adapté à la crise sanitaire, qui a néanmoins permis à 6000 participants d'y assister physiquement tout au long de la journée. 100 top speakers, artistes, journalistes ou personnalités françaises et internationales de tous horizons ont pris la parole sur la scène du Bang. Le format digital de Big a permis à près de 19 millions de personnes de se connecter tout au long de la journée, pour suivre en direct, en ligne ou sur

l'application Bpifrance Événements les 400 rencontres, masterclass et débats proposés par près de 1000 intervenants autour de La French Fab, La French Tech, La French Touch, du climat... Cette année, de nouveaux espaces ont été créés pour accueillir les entrepreneurs : des Agora pour suivre des conférences autour de l'international ou de l'accompagnement, le Big Live pour réunir ceux qui ne se seraient jamais rencontrés ailleurs, le Parcours Connecté qui met en avant les services digitaux de Bpifrance (la Banque En Ligne, l'assistant financier Ma Trésor, le réseau social Tribu, etc.), ou encore l'Antenne au cœur de la Place du Village où s'étaient installés les partenaires médias de l'évènement. 16 000 mises en relation (via des rencontres spontanées et des RDV «one to one» planifiés)

A l'image des entreprises, les clubs sportifs sont des acteurs économiques importants dans les régions et Bpifrance travaille aux côtés des clubs sportifs partout en France dans l'optique de faire rayonner les territoires : d'un côté pour faire en sorte que la situation sportive grandisse grâce au soutien des entreprises ; de l'autre pour que les entreprises se développent en s'appuyant sur un réseau économique local fort que représente les réseaux de partenaires et les clubs affaires. Le contexte sanitaire n'a pas permis de réaliser les opérations prévues deancements de partenariats ou les évènements avec les entreprises du réseau Excellence, mais toute la communauté des clubs sportifs et partenaires a été conviée à un évènement digital « La Journée des Meneurs » le 16 décembre, pour une journée de rencontres inspirantes, d'ateliers thématiques et de networking.

NOS GRANDES MISSIONS au service de l'intérêt général

La doctrine de Bpifrance, présentée à l'Assemblée Nationale et au Sénat le 15 mai 2013, définit les doctrines d'intervention de Bpifrance et de ses filiales Bpifrance Financement et Bpifrance Investissement, et ses engagements : être un outil au service des entreprises, de redynamisation des territoires, œuvrant pour l'innovation, facteur de compétitivité et de croissance, et qui s'adapte aux spécificités, par une présence au plus près des entreprises et des partenariats étroits, notamment avec les Régions.

En complément, le plan stratégique est révisé chaque année pour prendre en compte au plus près les besoins des entreprises et les évolutions conjoncturelles et sectorielles ; il est le fruit d'un travail approfondi d'actualisation et de larges consultations, soumis à toutes les instances représentatives des parties prenantes du Groupe, et validé par les instances de gouvernance.

Trois enjeux majeurs ont été retenus, sans lesquels l'objectif de servir la croissance durable, l'emploi et la compétitivité de l'économie ne peut être atteint :

- s'engager, financer et accompagner la transition écologique et énergétique
- financer et accompagner la transformation numérique
- contribuer au développement économique des territoires.



La Transition Ecologique et Energétique (TEE)



Risques majeurs identifiés

Ne pas accompagner les entreprises dans les évolutions incontournables pour leur pérennité : la prise en compte du changement climatique dans leurs activités
Absence / insuffisance d'offres participant à la TEE
Non financement/financement insuffisant de la TEE
Générer des impacts environnementaux, retard dans la transition des entreprises, impact économique

Nos réponses

Doctrine
Charte de responsabilité sociétale Groupe Bpifrance
Plan stratégique revu à fréquence annuelle
Plan Climat Bpifrance
Nos processus métiers
Nos restrictions d'intervention
L'accompagnement et la sensibilisation

Perspectives 2021

Le renforcement des enjeux climatiques dans les dispositifs d'intégration ESG, dans le cadre du Plan climat de Bpifrance
La prise en compte de la taxonomie européenne, du règlement Disclosure et de la loi Energie Climat (article 29, en consultation)
Pour la Direction du Capital Développement, les axes stratégiques définis dans le dernier plan incluent notamment d'être exemplaire dans la prise en compte des critères ESG et d'être un pilier du Plan Climat de Bpifrance.

Réalisations et ambitions

Le soutien de la TEE par Bpifrance est l'une des missions qui lui a été confiées par le législateur dans la loi de création, reprise dans la doctrine d'intervention, en priorité de la Charte RSE proposée par Bpifrance à ses parties prenantes et organes de gouvernance, et validée dès 2014, et dans les plans stratégiques.

Bpifrance a réalisé, sur la période de 2014 à 2019, 9,2Md€ d'euros de financements en prêts et aides à l'innovation, et, toutes activités confondues, sur la même période, près de 12,8Md€, au profit de plus de 15 200 entreprises et projets d'entreprises. En 2019, Bpifrance a accompagné près de 2 200 entreprises du secteur de la TEE ou porteuses de projets d'efficacité énergétique et de développement d'énergies renouvelables, pour près de 2,8Md€, ce qui représente un peu plus de 10 % de son activité globale de l'année.

L'atteinte des objectifs de neutralité carbone de l'accord de Paris, repris dans la SNBC⁹ est un défi pour les entreprises, qui doivent amorcer et accélérer leur transition, en réduisant leurs impacts et en s'adaptant aux changements et exigences générées par le changement climatique. Dans la droite ligne du Plan de relance, et l'intégration renforcée de la prise en compte de l'urgence climatique, Bpifrance et la Banque des Territoires ont annoncé un ambitieux Plan Climat, en constituant « la banque publique du climat, fruit à deux morceaux, au service des entreprises d'une part et des collectivités d'autre part.

Dans le continuum de solutions opérationnelles d'accompagnement, transverse aux deux entités, qui vise simultanément les projets de transition verte des entreprises et des acteurs publics des territoires, la stratégie déployée par Bpifrance en faveur du climat viendra ainsi contribuer à un ambitieux plan commun de près de 40 Md€ qui sera déployé sur la période 2020-2024 et qui contribuera à la relance économique.

⁹ Stratégie Nationale Bas Carbone

Bpifrance déploiera sa stratégie climat autour de 2 axes majeurs :

- L'évolution du modèle opérationnel de Bpifrance, afin de rendre compatible les activités de tous ses clients avec l'objectif de neutralité carbone de l'accord de Paris. La composante climat devenant pervasive dans l'ensemble des métiers et fonctions transversales du groupe ;
- L'amplification de l'action du groupe Bpifrance en soutien des projets et des entreprises de la transition écologique et énergétique. »¹⁰

Le groupe Bpifrance vise dans ce Plan, une augmentation significative de ses volumes annuels de financement et d'investissement de la transition écologique et énergétique, pour les porter de 2,8 Md€ en 2020 à près de 6 Md€ en 2023.

Ces ambitions fortes sont déclinées dans le Plan stratégique 2023, et engagent tous les métiers dans son déploiement. Soutenir les entreprises apporteurs de solutions (technologies vertes, producteurs d'énergie renouvelable, Greentechs), et les entreprises qui veulent engager leur transition, sans exclure¹¹, en déployant trois leviers : sensibilisation, information et accompagnement, à travers de nombreux outils : formations, webinaires, journées d'information etc., ainsi que via les prêts verts et les différents programmes de financement et d'aides qui constituent ce plan, et en intégrant la prise en compte des enjeux de transition dans tous les métiers et offres.

Des outils sont d'ores et déjà proposés aux entreprises :

- le Climatomètre, pour évaluer en ligne, en 10-15 minutes la situation approximative de son entreprise en termes d'impact environnemental et connaître, par rapport à son secteur d'activité, les principaux enjeux auxquels l'entreprise sera confrontée dans sa démarche de transition écologique ;
- le Diag Eco Flux, en partenariat avec l'ADEME, programme d'accompagnement personnalisé de 12 mois par un expert des questions de la transition écologique. Cet accompagnement permet de gagner en rentabilité et d'être conseillé sur la gestion de sa consommation énergétique et de ses déchets ;
- le Prêt Vert ;
- le prêt éco-énergies pour financer les solutions d'efficacité énergétique des TEP et PME ;
- les fonds propres ;
- la communauté du Coq vert, qui rassemble des entreprises engagées dans la transition écologique ;
- et le VTE vert qui permet aux entreprises de recruter un jeune talent pour travailler sur les questions de leur transition écologique.

Une 2^{ème} promotion d'Accélérateur TEE est prévue en 2021.

Sensibilisation et formation

Quatre webinaires sectoriels sur les enjeux et opportunités de la TEE ont déjà été proposés aux entreprises en novembre et décembre et des guides sectoriels sur les secteurs à enjeux prioritaires¹² dans la Stratégie Nationale Bas carbone ont été élaborés et mis à disposition des collaborateurs, pour lesquels un dispositif de montée en compétences, au siège comme dans le réseau, est par ailleurs en cours de déploiement, afin de donner à chacun les clés de compréhension nécessaires à l'intégration des enjeux business liés au climat.

La sensibilisation des entreprises aux enjeux de la TEE s'effectue aussi par la communication sur ceux-ci, et Bpifrance y contribue, en publiant dossier, études, articles, par ses portraits d'entrepreneurs et ses exemples d'entreprises engagées, par son offre de formation en accès libre sur Bpifrance Université. Autre exemple : une session

¹⁰ Ambitions stratégiques 2020-2023

¹¹ Hormis les exceptions détaillées plus loin

¹² Transport, Immobilier, Energie, Industrie, Textile, Produits métallurgiques, Chimie...



d'Accélérateur Transition Énergétique, en association entre Bpifrance et l'ADEME, est en cours pour aider 28 entreprises du secteur à se développer plus rapidement et renforcer leur positionnement à l'international pour ainsi favoriser l'énergie verte, dans le cadre d'un accompagnement personnalisé de 2 ans, et une 2^{ème} session est en cours de recrutement.

Engagements - Restrictions de financements et investissements

Le Groupe est signataire de la Déclaration Mondiale sur le Changement climatique, les engagements de Montréal et de Paris et la Financial Institutions' Declaration of Intent on Energy Efficiency, et s'est engagé, en décembre 2017, comme investisseur public français, à mettre en œuvre six principes définis dans une charte commune avec la Caisse des Dépôts, l'Agence Française de Développement, le Fonds de Réserve pour les Retraites (FRR) et l'ERAFP.

Bpifrance s'est en outre engagé à soutenir et promouvoir l'initiative ACT (Assessing low Carbon Transition) portée par l'ADEME et le CDP (CARBON Disclosure Project), en signant la Charte le 27 novembre 2018 aux côtés de la Caisse des Dépôts, l'Agence des Participations de l'Etat, le FRR, l'ERAFP, et IRCANTEC, et participe aux travaux du Groupe Caisse des Dépôts sur la politique climatique des métiers financiers du groupe et sur une feuille de route 2°. Bpifrance est également membre de l'initiative internationale One Planet Sovereign Wealth Funds (OPSWF), et partenaire de CDC Biodiversité dans le cadre notamment du Programme Nature 2050 et membre du Club B4B+ (Club des entreprises pour une biodiversité positive).

Bpifrance s'est engagé, aux côtés de la Caisse des dépôts, à :

- ne pas investir directement dans les sociétés impliquées dans la fabrication de cigarettes, cigares, tabac à priser, à rouler, à mâcher, et tabac à pipe ;
- Ne pas investir en direct dans les actions cotées et titres de dette de sociétés dont l'activité d'extraction de charbon ou de production d'électricité à partir de charbon¹³ thermique dépasse 10% du chiffre d'affaires¹⁴. Bpifrance applique également ce seuil aux actifs déjà en portefeuille ;
- A exclure de ses nouveaux investissements les fonds qui intègrent des actifs ou sociétés dont l'activité d'extraction de charbon ou de production d'électricité à partir de charbon thermique dépasse 10% du chiffre d'affaires.

Ces engagements sont renforcés à compter du 1er janvier 2021, d'une part dans le secteur du charbon, et, d'autre part, par des lignes directrices sur le secteur Oil&Gas

Les grandes lignes de ces politiques sectorielles¹⁵ sont les suivantes :

Sur le charbon :

- Exclusion d'investissement en direct dans les actions cotées et titres de dette de sociétés dont l'activité d'extraction de charbon ou de production d'électricité à partir de charbon thermique dépasse 10% du chiffre d'affaires. Ce seuil s'appliquera aux actifs déjà en portefeuille¹⁶ ;
- À partir de 2021 : l'exclusion ci-dessus est complétée par des seuils de capacité absolues de production minière 10mt et de 10Gw électrique. Cette exclusion de seuil s'appliquera à partir de 2023 sur le stock ;
- Exclusion d'investissement dans des fonds qui intègrent des actifs ou sociétés dont l'activité d'extraction de charbon ou de production d'électricité à partir de charbon thermique dépasse 10% du chiffre d'affaires ;
- Exclusion d'investissement ou financement de tout projet de production d'énergie à base de charbon thermique, et de tout projet d'infrastructure de transports dédiées au charbon thermique ;
- Encourager et accompagner toutes les sociétés productrices d'énergie et extractrices de minerai dont le Groupe est actionnaire et dont le chiffre d'affaires dépend du charbon thermique, à diminuer leurs activités

¹³ Sauf charbon pulvérisé avec CCS

¹⁴ Bpifrance pourra néanmoins intervenir dans de telles hypothèses pour accompagner la transition de la société vers un nouveau modèle de production répondant à ses critères d'activité

¹⁵ Les interventions restent néanmoins possibles, dans de telles hypothèses, pour accompagner la transition de la société vers un nouveau modèle de production répondant à ces critères d'activité.

¹⁶ Hors entreprises en transition vers un nouveau modèle de production répondant à ces critères d'activité.

dans ce domaine afin de viser une production électrique à base de charbon proche de 0 avant 2030 dans l'OCDE et avant 2040 dans le reste du monde. Pour s'assurer de l'efficacité de ce dialogue, d'ici 2021, aucun nouvel investissement ne sera fait dans les sociétés qui développent de nouvelles centrales à charbon ; un seuil de 300Mw est appliqué sur le stock ;

- Exclusion des compagnies qui n'affichent pas de volonté et/ou ne démontrent pas d'efforts concrets de mise en œuvre pour aligner leur stratégie sur un scénario conforme aux objectifs de l'accord de Paris ; en particulier les compagnies qui refusent le dialogue actionnarial sur l'enjeu du climat ;
- Participer à la promotion, auprès des parties prenantes, du développement de politiques de désengagement des activités d'extraction et d'usage de charbon thermique notamment au sein de la Powering Past Coal Alliance (PPCA) aux côtés de l'Etat français.

A noter que Bpifrance est actionnaire d'une entreprise de production d'énergie en transition vers un mix sans charbon.

Sur le pétrole et le gaz, à compter du 1^{er} janvier 2021 :

Périmètre concerné : activités de financement et d'investissement

Le Groupe attend des entreprises¹⁷ :

1-une stratégie de contribution à la transition énergétique, déclinée à moyen et long terme, comportant :

- Des objectifs de réduction des émissions de GES, carbone et méthane (scopes 1-2-3, dans une logique Eviter, Réduire Compenser, publiés ainsi que les moyens envisagés, et en cas de compensation conformément aux 5 principes de l'ADEME)
- Des modalités de mise en œuvre (évaluation des projets, politiques de rémunération des dirigeants)
- Des objectifs de diversification et progression des investissements dans des actifs et activités bas carbone (publiés, sur la base de la taxonomie européenne)
- Une information détaillée sur le contenu et l'exécution de la stratégie
- Une politique d'influence

2- Une stratégie robuste de gestion des risques environnementaux, déclinée comme suit :

- Des mesures de transparence et de gestion des risques environnementaux (publication des plans de prévention et gestion, politique d'influence)
- Des mesures de transparence et de gestion de l'exposition de leurs activités aux ressources non conventionnelles (O&G issus des sables bitumineux, de la zone Arctique, de la fracturation hydraulique) : meilleurs efforts de publication des parts de CA résultant de ces ressources¹⁸
- Une gestion du risque de transition (publication des risques identifiés, et de la mise en œuvre de leur politique en termes de transition juste et sur les impacts sociaux de leur stratégie

Enfin, des lignes d'exclusion pour les ressources non conventionnelles (pétrole et gaz issus de sables bitumineux, schiste, Arctique) sont mises en place¹⁹ :

1- Le Groupe ne finance directement aucune entreprise ni projet dédié dont l'exposition à l'ensemble de ces trois ressources non conventionnelles représente plus de 10% du chiffre d'affaires sur la base de l'information disponible

2- Le Groupe n'effectue pas de nouveaux financements dédiés à des projets greenfield d'infrastructures pétrolières.

Mesure d'empreinte carbone des portefeuilles

Bpifrance s'est engagé, dans le cadre de son Plan Climat, à mesurer de manière régulière l'intensité carbone de ses activités (Financement, Investissement et Assurance Export).

¹⁷ Entreprises et sociétés projet opérant dans le secteur du pétrole et du gaz (activités d'exploration, exploitation, traitement, transport, raffinage, directement ou comme partenaire ou actionnaire), opérateurs directs de l'exploration et/ou de l'exploitation et leurs fournisseurs directs de rang 1, de taille au minimum ETI

¹⁸ Cas particuliers des sociétés ou sociétés projet dédiées : on attend d'elles qu'elles ne réalisent pas de nouveaux investissements, publient leurs activités existantes, et appliquent les meilleures pratiques de gestion des risques environnementaux

¹⁹ NB : ces lignes d'exclusion ne concernent pas les sociétés parapétrolières dont il est attendu la publication des parts de chiffre d'affaires issue de chaque ressource, leurs meilleurs efforts pour en limiter le volume cumulé à moins de 10% du CA.



Un premier exercice d'évaluation a été mené à l'été 2020, sur l'ensemble des portefeuilles au 31 décembre 2019 ; mené avec l'appui de consultants externes, cet exercice a permis de définir les méthodologies de calcul particulières à chaque activité, ligne à ligne, et d'évaluer, sur des bases essentiellement statistiques, l'empreinte et l'intensité carbone de chaque entreprise des portefeuilles, sur sa chaîne complète de valeur, puis d'en affecter une quote-part à Bpifrance, par grande ligne de produit, puis par agrégats.

Les premiers résultats, agrégés au niveau des portefeuilles des activités Financement et Investissement, donnent une image d'intensité carbone imputable à Bpifrance inférieure au benchmark sur la chaîne de valeur production et aval, l'intensité sur la chaîne de valeur amont étant en revanche très voisine du benchmark.

L'objectif de cette mesure de l'exposition carbone de ses activités est pour Bpifrance d'être en capacité de flécher des leviers d'actions et des zones d'interventions concernant la réduction de cette exposition. La reconduction de l'exercice, dans cet objectif, est donc primordiale, et en cours sur les portefeuilles au 31 décembre 2020.

L'intensité carbone du portefeuille coté investi par Bpifrance au 31 décembre 2020 a pu être calculée sur les données publiées par 27 entreprises investies par Bpifrance, représentant un montant brut investi de 13 050 949K€ (95,7% du portefeuille coté), et ressort à 0,213TeqCO₂ (vs 0,163 TeqCO₂ par millier d'euros investi, calculée en 2019 sur 24 entreprises cotées du portefeuille de Bpifrance, investies pour un montant brut de 9 615M€). Une seule ligne représente près de 43% de ce calcul.

Intégration des enjeux de la TEE dans les process métier

Les enjeux et questions touchant à la TEE sont abordés :

Pour les métiers de l'investissement :

- o Dans l'outil d'aide à l'analyse Environnementale, Sociale, et de Gouvernance (ESG), qui permet aux investisseurs directs de les prendre en compte au regard de la taille et de l'activité de l'entreprise, et, si cela s'avère pertinent, de réaliser des due diligences complémentaires, pour définir avec le management, le ou les axes d'amélioration de la performance environnementale
- o Dans les diligences ESG des investisseurs de la direction Fonds de Fonds,
- o Dans l'enquête réalisée annuellement auprès des entreprises investies en direct, des fonds partenaires et des entreprises investies par eux.

Pour les métiers du Financement et de l'Innovation :

Dans la grille d'analyse mise en place sur les métiers du financement et de l'innovation, au-delà de certains seuils : les enjeux et questions touchant à la TEE sont abordés dans la grille d'analyse mise en place sur les métiers du financement et de l'innovation, au-delà de certains seuils, et incitent l'étudieur à évaluer l'entreprise sur sa maîtrise de consommation énergétique, des émissions de gaz à effet de serre, d'utilisation des ressources naturelles et la mise en œuvre d'éco-conception, de la pollution et des déchets.

Pour les projets d'assurance-crédit export :

Les aspects environnementaux et sociaux font partie des critères de prise en garantie par Bpifrance Assurance Export de tous les projets d'assurance-crédit de plus de 10 M€ ou situés dans une zone sensible, ou les projets d'assurance investissement, en conformité avec la Recommandation de l'OCDE sur des Approches Communes pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et le devoir de due diligence environnementale et sociale. Elle vise à s'assurer que les projets concernés respectent la réglementation locale du pays hôte et les standards internationaux pertinents, principalement ceux développés par la Banque Mondiale (WB) et la Société Financière Internationale (IFC).

L'intégration plus précise des enjeux Climat est en cours de développement dans les outils d'analyse RSE/ESG sur l'ensemble des métiers, en cohérence avec les orientations du Plan Climat, pour identifier les porteurs de solutions, les besoins de solutions ou d'accompagnement, proposer d'y pourvoir, et assurer le suivi de la mise en transition.

Quelques exemples : un webinar dédié au Climat, organisé par le Direction Fonds de fonds à l'intention de ses fonds partenaires, le développement d'un kit climat, une séquence dédiée pour les participants à l'accélérateur.

Nos ambitions à 2023

Amplifier notre action face aux enjeux climatiques:

Accélérer la mise en transition de toutes les entreprises

Amplifier notre action en faveur des entreprises et des projets de la TEE

Mettre en transition les entreprises via une offre d'accompagnement financier: 3,3Mds€ sur 2020-2023

La « tech » au service du « green »: 300M€ par an à horizon 2023

Amplifier les financements au bénéfice des développeurs d'énergie renouvelable : 10Mds€ sur 2020-2023

Investissement dans la transition 720 M€ par an à horizon 2023

Financement Export 75M€/an à horizon 2023

Accompagnement 1 000 entreprises sur 2020-2023

La transformation numérique

Risques majeurs identifiés

Ne pas accompagner les entreprises dans leur transformation numérique, incontournable pour leur pérennité

Absence/insuffisance d'offres participant au financement de la transformation numérique

"Décrochage" économique, impacts sociaux et sociétaux

Nos réponses

Doctrine

Charte de responsabilité sociétale Groupe Bpifrance

Plan stratégique revu à fréquence annuelle

Digitalisation des process :

BEL : déploiement test du portail clients en 2020, pour lancement en 2021

Extranets métiers et partenaires

Nos ambitions à 2023

Plan French Fab de Bpifrance : 120Mds € sur 2020-2024

Sécurisation et accélération du rebond de l'industrie

Renforcement de la puissance de l'industrie française : consolidation et réindustrialisation

Inventer et déployer l'industrie du futur

Participer à la conversion numérique est, comme le soutien de la TEE, dans la feuille de route de Bpifrance, et dans ses objectifs depuis la construction de sa doctrine d'intervention.

Pour Bpifrance, la transformation digitale doit être une composante essentielle de toute stratégie d'affaires, qui améliore l'expérience client et optimise la productivité.

La proposition de Bpifrance, au-delà des outils financiers, est donc d'accompagner les entrepreneurs, dans l'évaluation de la maturité de leur entreprise sur ce sujet, d'abord grâce à un outil d'autodiagnostic, le « digitalomètre », puis éventuellement l'appui d'un tiers expert ; de la formation en e-learning leur est proposée sur Bpifrance Université, et les échanges entre pairs facilités par la mise en réseau, voire, pour aller plus loin encore un cursus au sein d'un accélérateur. Un guide pratique de sensibilisation a été publié pour aider les TPE et PME à se préparer au RGPD, ainsi que des retours d'expérience d'entrepreneurs.

La conversion numérique est l'un des enjeux de l'industrie du futur, et il est important pour l'entreprise d'évaluer sa maturité, et de rechercher des pistes d'amélioration, et le « Frenchfabomètre » est proposé dans cette finalité.

Par ailleurs, Bpifrance a accéléré sa propre transformation digitale, et pour mieux accompagner les entreprises, est en phase de déploiement du portail clients, en digitalisant les tâches à faible valeur ajoutée ainsi qu'une partie de notre offre de service pour proposer au client et à ses interlocuteurs de gagner en disponibilité et en efficacité. Quatre valeurs président à la construction de ce portail : simplicité, proximité, personnalisation, confiance.



Les extranets métiers et partenaires ont été conçus dans ce même esprit, ainsi que Tribu, le réseau social de Bpifrance, où se retrouvent toutes les communautés de Bpifrance pour échanger et partager.

Les interventions de Bpifrance sont mesurées sur un domaine dit « numetic », au sein des secteurs d'avenir, analysé comme suit :

THEMES	POTENTIEL de DEVELOPPEMENT
•Numérique	• Cyber sécurité
•Microélectronique	• Smart cities
•Photonique	• Smart grids
•Nanotechnologies – Nanoélectronique	• Usines du futur
•Matériaux innovants	• Réalité augmentée
•Systèmes	• Cloud computing
•Logiciels et systèmes embarqués	• Services sans contact
•Valorisation de données massives	• E-education

Le soutien à ce secteur « numetic » a représenté 10,6% de l'activité totale hors holdings (21,8Md€) de Bpifrance en 2019, soit plus de 2,3Md€.²⁰



Le développement économique des territoires

Risques majeurs identifiés

Ne pas prendre en compte l'équilibre dans l'aménagement économique des territoires dans ses activités
Absence d'offres participant au développement économique équilibré des territoires
Absence d'accompagnement, accompagnement insuffisant des territoires
Perte d'attractivité des territoires, impacts ESG (départs d'entreprises par ex)

Nos réponses

Doctrine
Charte de responsabilité sociétale Groupe Bpifrance
Plan stratégique revu à fréquence annuelle
Partenariats régionaux
Entrepreneuriat pour tous

Nos ambitions à 2023

Être toujours plus accessible pour les TPE et créateurs d'entreprises- Objectifs à fin 2023 :
90 000 créateurs financés
40 000 TPE financées
100 000 TPE garanties
140 000 PASS Entrepreneurs
200 000 TPE accompagnées
200 000 créateurs accompagnés

²⁰ 1,8Md€ en 2018

Les partenariats avec les Régions autour de dispositifs communs constituent un axe majeur d'implication dans et avec les territoires, pour les entreprises ; en proposant à chaque Région des outils qui s'adaptent aux priorités de sa stratégie de développement économique et d'innovation, et qui répondent aux besoins des entreprises aux différents stades de leur développement, l'accès aux financements disponibles est simplifié pour celles-ci, tout en limitant le besoin de dotation publique.

Ces partenariats permettent de développer une offre de financement adaptée aux spécificités territoriales via des outils communs en particulier pour le financement de l'innovation (Fonds Régionaux d'innovation) et l'accès au crédit des entreprises (Fonds Régionaux de garantie) couvrant la plupart des besoins des entreprises en matière de création, d'innovation et de développement.

En outre, des fonds régionaux ou interrégionaux d'investissement ont été mis en place souvent au côté des Régions pour faciliter l'accès des PME aux fonds propres. La mise en commun des moyens financiers entre Bpifrance et les Régions permet d'accroître l'efficacité des interventions, au service du développement des territoires et de l'emploi.

Fin 2020, Bpifrance est désormais partenaire de 11 Régions pour le déploiement d'Accélérateurs Régionaux, un nouveau partenariat ayant été conclu l'an passé avec la Région Occitanie pour l'accompagnement de 60 entreprises du territoire.

Les Accélérateurs Régionaux sont caractérisés par une conception de programmes de plus en plus adaptée aux priorités de développement économique des Régions et au tissu régional d'entreprises : entreprises innovantes et industrie agroalimentaire en Bretagne, international en Ile de France, cybersécurité et climat en Occitanie.

24% des entreprises accélérées le sont dans des programmes co-financés par les Régions (412 / 1687).

La reprise par Bpifrance, à compter du 1er janvier 2019, de l'ensemble des missions de l'Agence France Entrepreneur (AFE) ainsi que celles de la Caisse des Dépôts (CDC) en faveur de la création d'entreprises, a donné lieu à un large déploiement d'actions, afin d'informer l'écosystème en région de cette reprise d'activités et de mettre en place toutes les conditions de l'entrepreneuriat pour tous, en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance. Ses activités, qui reposent sur le soutien à 30 réseaux d'accompagnement, se sont poursuivies à un rythme soutenu malgré le contexte sanitaire.

Ainsi, pour faciliter l'accès à l'offre :

- La tournée Entrepreneuriat pour Tous a été organisée en digital, avec :
 - o Plus de 200 événements en région en un mois, qui ont mobilisé 85 organisateurs locaux et/ou intervenants et réuni 2 400 participants ;
 - o Un événement national, qui a réuni plus de 1 600 participants, autour des 30 intervenants et entrepreneurs ; les contenus créés ont pu être visionnés jusqu'à 177 000 fois ;
 - o Et cinq jeudis de l'Entrepreneuriat pour Tous, en digital également, qui ont touché plus de 600 participants, auprès de 25 intervenants et entrepreneurs ;

Objectifs : présenter le bouquet de solutions, promouvoir les réseaux, valoriser les entrepreneurs et les personnalités inspirantes locales ;

- Cinquante sites ont été identifiés pour y implanter des bornes Entrepreneuriat pour Tous, avec l'objectif d'informer 5000 personnes, par des contenus éditoriaux appropriés ;

L'animation se construit dans les Cités Lab, révélateurs de talents, autour de cinq piliers : Prospection – Préparation – Animation – Orientation – Référent de parcours, qui comptent désormais 83 chefs de projet et couvrent 632 quartiers.

L'accompagnement passe par :

- La Fabrique à entreprendre et des appels à projets, pour coordonner, animer et renforcer l'action des structures d'accompagnement et de financement de la création/reprise d'entreprise en direction des territoires fragiles : 44 000 personnes ont été sensibilisées, et 12 900 créateurs accompagnés ;
- L'accompagnement et le financement en déployant des dispositifs d'accompagnement et des outils financiers (prêts d'honneur, micro-crédit, garantie bancaire...) dont 13 053 créateurs ont bénéficié ;

Enfin, l'accélération, sur trois phases :

- Emergence : 9 promotions en 2020, 135 bénéficiaires,
- Création : 16 promotions, 260 bénéficiaires,
- Petite entreprise : en déploiement.



Bpifrance suit, dans ses indicateurs d'impact, le poids de la Région dans le total des financements de Bpifrance au regard du potentiel économique de la Région, et rend compte à chaque Région de ses indicateurs propres, repris dans le tableau ci-après :

REGION	PIB 2015 (source INSEE) en M€	POTENTIEL ECONOMIQUE DE LA REGION DANS LE PIB NATIONAL	POIDS DES FINANCEMENTS 2019 ²¹ COMPARE AU POTENTIEL ECONOMIQUE DES REGIONS	POIDS DES FINANCEMENTS 2018 ²² COMPARE AU POTENTIEL ECONOMIQUE DES REGIONS
Auvergne-Rhône-Alpes	250 120	11,40%	14,97%	14,70%
Bourgogne-Franche-Comté	73 942	3,40%	2,64%	2,50%
Bretagne	91 910	4,20%	3,75%	3,71%
Centre-Val De Loire	70 355	3,20%	2,38%	2,93%
Corse	8 868	0,40%	0,45%	0,61%
Grand Est	152 170	6,90%	7,40%	6,96%
Hauts-de-France	156 922	7,20%	6,65%	6,45%
Ile-de-France	668 823	30,50%	31,99%	31,75%
Normandie	91 740	4,20%	3,29%	3,17%
Nouvelle-Aquitaine	163 898	7,50%	5,80%	6,48%
Occitanie	159 115	7,30%	7,00%	6,45%
Outre-Mer	41 692	1,90%	1,80%	2,20%
Pays-de-la-Loire	109 767	5,00%	5,00%	4,65%
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	154 879	7,10%	6,87%	7,43%

Intégrer la dimension RSE dans les processus métiers

La prise en compte plus spécifique des enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux et de gouvernance (ESG) est intégrée dans les plans stratégiques comme dans la doctrine, en cohérence avec la Charte de Responsabilité Sociétale de Bpifrance, présentée et validée par les parties prenantes de Bpifrance (CNO et représentants du personnel) et par ses instances de gouvernance ; la Charte définit les engagements de Bpifrance, tant dans son fonctionnement interne que dans ses métiers, et les enjeux majeurs sur lesquels porteront ses efforts.

La démarche RSE de Bpifrance est pilotée par la Direction du développement durable et de la RSE, rattachée au Directeur exécutif en charge de l'International de la Stratégie, des Etudes et du Développement.

Ses actions sont structurées autour des axes :

- Intégration de la dimension RSE dans les processus métiers ;
- Sensibilisation des entreprises à la RSE ;
- Renforcement de la position d'acteur de place ;
- RSE de Bpifrance

²¹ Hors Assurance Export

²² Hors Assurance Export

Risques majeurs identifiés

Ne pas sensibiliser et engager les entreprises à prendre en compte les enjeux environnementaux, sociaux et sociétaux dans leurs activités, notamment pour lutter contre le changement climatique et renforcer leurs impacts positifs sur l'économie et la société

Des engagements publics

Bpifrance est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable (PRI) promus par l'ONU, en cohérence avec son adhésion aux valeurs du Groupe Caisse des Dépôts, actionnaire à 50 % de Bpifrance et de la charte Investisseur responsable de France Invest.

Acteur significatif de l'accompagnement et du financement des entreprises dans la transition écologique et énergétique tant en direct que par son soutien à des fonds dédiés, Bpifrance a également signé la Déclaration Mondiale sur le Changement climatique, les Engagements de Montréal et de Paris et la Financial Institutions' Declaration of Intent on Energy Efficiency, de la charte des investisseurs publics en faveur du climat, de la charte des investisseurs publics en faveur des ODD²³, des Principes de Santiago et des Principes de Poséidon²⁴, est membre de l'initiative internationale One Planet Sovereign Wealth Funds (OPSWF), et a adhéré à l'initiative Planet Tech Care.

Bpifrance Investissement est également signataire des chartes SISTA d'une part, et Parité de France Invest, d'autre part, qui visent à accélérer le financement des femmes entrepreneures, notamment dans les starts up et la place des femmes dans le management, des équipes de gestion comme dans les entreprises investies.

Bpifrance s'est engagé, comme le Groupe Caisse des Dépôts, à soutenir le déploiement des méthodologies ACT, et mettre en œuvre des politiques sectorielles sur le charbon thermique et dans les secteurs pétrole et gaz.

Bpifrance mesure annuellement l'empreinte carbone de son portefeuille coté investi et en assure le suivi en vue de la transition vers une économie bas carbone, dans une démarche d'accompagnement et de soutien.²⁵

La déclinaison de la prise en compte de la RSE/ESG par les métiers prend en compte leurs spécificités opérationnelles.

Bpifrance, Investisseur responsable

Nos réponses

Démarche d'investisseur responsable (IR)

Modalités opérationnelles de mise en œuvre de la démarche IR en investissement direct et en fonds de fonds

Enquête annuelle ESG

Perspectives 2021

Le renforcement des enjeux climatiques dans les dispositifs d'intégration ESG, dans le cadre du Plan climat de Bpifrance

La prise en compte de la taxonomie européenne, du règlement Disclosure et de la loi Energie Climat (article 29, en consultation)

²³ Objectifs de Développement Durable

²⁴ Bpifrance Assurance Export

²⁵ Cf § La Transition Ecologique et Energétique



Filiale opérationnelle de Bpifrance pour les activités d'investissement direct et en fonds de fonds, Bpifrance Investissement est investi dans l'exercice de ces métiers de la mission d'intérêt général confiée à Bpifrance, et a fait siens les engagements de responsabilité sociétale et les priorités que celui-ci s'est fixées publiquement dans sa Charte RSE :

- Le développement de l'emploi, et plus particulièrement des jeunes
- La transition écologique et énergétique, et plus particulièrement l'optimisation de l'utilisation des ressources énergétiques
- La qualité de la gouvernance et du management, notamment en y promouvant l'intégration des femmes
- La promotion de l'entrepreneuriat féminin.

Politique d'Investisseur responsable

Dans l'ensemble de ses décisions d'investissement, Bpifrance cherche à prendre systématiquement en compte les critères extra-financiers « ESG » (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance) susceptibles d'avoir un impact sur ses investissements.

Sa démarche d'investissement responsable est définie en cohérence avec les référentiels internationaux et avec les pratiques proactives de la place d'une part, et, d'autre part, avec les orientations et les objectifs poursuivis par Bpifrance dans la mission d'intérêt général qui lui a été confiée. L'activité d'investissement participe à cette mission d'intérêt général en renforçant les fonds propres et en accompagnant le développement des TPE, PME et ETI, en participant au développement de l'économie dans un modèle durable tout en assurant une rentabilité financière en ligne avec les pratiques de marché des capitaux investis. La politique d'investisseur responsable est déployée dans son activité d'investissement direct comme dans celle de fonds de fonds.

Intégration de l'analyse ESG dans l'activité d'investissement direct

En phase de due diligence, les équipes d'investissement réalisent un « état des lieux » ESG de l'entité à investir à partir de l'étude du dossier, avec l'aide d'un outil interne permettant d'identifier les enjeux ESG prioritaires en fonction de son secteur d'activité et de sa taille.

Cette phase permet d'identifier les risques ESG suffisamment importants pour ne pas investir et les enjeux pertinents au regard des caractéristiques de l'entreprise concernée, puis, sur la base d'un diagnostic partagé, de sensibiliser les dirigeants et susciter une démarche de progrès, en déterminant des actions d'améliorations en concertation avec l'entrepreneur.

Les enjeux identifiés feront ensuite l'objet d'un dialogue actionnarial et d'un suivi opérationnel des axes d'amélioration ESG identifiés, à travers le Conseil d'Administration potentiellement. L'analyse ainsi conduite repose, en amont de l'investissement, sur une approche essentiellement qualitative et les informations qualitatives ou quantitatives publiées ou communiquées par l'entreprise, puis, pendant la période de détention, sur les informations publiées ou communiquées aux organes de gouvernance dans lesquels siège un représentant de Bpifrance.

L'outil interne d'aide à l'analyse ESG propose aux investisseurs, en fonction des effectifs et secteur d'activité de l'entreprise, les enjeux ESG hiérarchisés à examiner avec l'entreprise, puis, après collecte des données, évalue la prise en compte de ces enjeux, et permet de dégager des axes d'amélioration. Réalisée en interne, cette analyse peut être complétée, pour certains dossiers, par un audit plus complet, réalisé par un organisme externe.

Le résultat de l'analyse ESG – état des lieux, risques, démarche RSE et pratiques de l'entreprise, axes de progrès -est intégré dans le mémo d'investissement présenté au comité d'investissement et fait partie de l'appréciation portée sur l'entreprise. Il permet également de repérer des bonnes pratiques d'entreprises.

Les axes de progrès discutés et calibrés en concertation avec le dirigeant sont concrétisés par une « lettre de progrès », ou par une clause de responsabilité sociétale de l'entreprise (RSE) intégrée au pacte d'actionnaires.

Dans un second temps, tout au long de la détention de la participation, l'évolution de l'entreprise sur ces enjeux ESG clés sera suivie dans le cadre d'un dialogue régulier avec Bpifrance Investissement, dans le cadre des organes de gouvernance auxquels participe un représentant de Bpifrance, ou de rencontres de suivi.

Un dispositif spécifique renforcé est mis en œuvre pour les investissements dans les sociétés cotées du Fonds LAC1:

- En amont de tout investissement, les équipes front disposent d'une première analyse ESG réalisée par une agence de notation extra financière ;
- Une due diligence ESG doit être réalisée en amont du comité d'investissement, dans un double objectif :
 - o Identifier et d'analyser les forces et les faiblesses de l'entreprise sur ses enjeux clés ;

- Établir une première ébauche de feuille de route ESG pour le futur administrateur qui représentera Bpifrance au conseil d'administration ;

Cette due-diligence ESG sera réalisée par un prestataire externe choisi par l'équipe d'investissement, et s'attache notamment à faire ressortir les liens entre la stratégie de l'entreprise et les enjeux de développement durable. Ses conclusions font partie de la note d'investissement et sont prises en compte dans la décision.

- Sur la base des résultats de la due diligence, une feuille de route est établie, qui précise les axes d'amélioration identifiés pour l'entreprise sur l'ensemble des sujets environnementaux (avec une attention particulière sur le Climat), sociaux et de gouvernance et identifie les indicateurs de suivis pertinents. Cette feuille de route structurera le dialogue actionnarial sur les enjeux et ESG dans le cadre du suivi de l'investissement.

Enfin, Bpifrance diligente annuellement une enquête auprès des entreprises investies, sur leurs engagements, politiques, et pratiques en matière environnementale, sociale, sociétale et de gouvernance, qui constitue, outre une cartographie de la prise en compte des enjeux ESG par les entreprises du portefeuille du portefeuille, un vecteur de leur sensibilisation sur l'ensemble de ceux-ci.

Par ailleurs, les modules de formation des administrateurs représentant Bpifrance dans les instances de gouvernance des entreprises investies se sont poursuivies en 2020, dans le cadre des sessions Institut Français des Administrateurs, en liaison avec la direction juridique investissement.

Intégration de l'analyse ESG dans l'activité Fonds de fonds

Bpifrance Investissement engage avec chaque société de gestion une concertation, en vue de faire connaître et partager son engagement, de sensibiliser et d'emporter l'adhésion. Avant l'investissement, elle envoie un questionnaire ESG dans le « diligence pack ».

Critères de l'analyse ESG

- dans l'activité d'investissement direct dans les entreprises

L'analyse ESG peut être menée avec l'aide d'un outil permettant d'identifier les enjeux ESG pertinents en fonction du méga secteur d'activité et de la taille de l'entreprise, et complétée, pour certains dossiers, par un audit externe. Elle s'articule autour des quatre priorités de la Charte du Développement Durable de Bpifrance et de quatre thèmes répartis sur quatorze questions :

Gouvernance	Capital Humain	Environnement	Parties Prenantes
<ul style="list-style-type: none"> • Transparence et équilibre • Anticipation 	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi et politique sociale • Gestion des emplois et compétences • Diversité et égalité des chances • Bien-être au travail • Climat et dialogue social 	<ul style="list-style-type: none"> • Politique environnementale et système de management • Energie et gaz à effets de serre • Intrants et Déchets • Maîtrise des autres impacts environnementaux 	<ul style="list-style-type: none"> • Relations pérennes et éthiques avec les fournisseurs • Qualité et satisfaction des clients • Relations avec les autres parties prenantes externes

- dans l'activité Fonds de fonds

Le questionnaire ESG du due diligence pack porte d'une part sur la société de gestion et sa propre politique de RSE en tant qu'entreprise, d'autre part sur la prise en compte des critères ESG dans son métier d'investisseur. Ce questionnaire a pour objectifs d'évaluer l'intégration de la démarche d'investissement responsable de la société de gestion, et, notamment de la prise en compte des enjeux climatiques dans ses investissements, d'une part, et, d'autre



part, le déploiement d'une démarche de responsabilité sociétale dans son fonctionnement, avec une attention particulière sur les questions d'égalité professionnelle et environnementales.

Informations utilisées pour l'analyse ESG

- dans l'activité d'investissement direct dans les entreprises

L'analyse ESG des entreprises repose sur les données communiquées volontairement par celles-ci, publiées ou non.

- dans l'activité Fonds de fonds

Les réponses au questionnaire ESG du « due diligence pack » sont communiquées par la société de gestion. Pendant la durée de vie du fonds, Bpifrance Investissement encourage ses sociétés de gestion partenaires à adopter à leur tour une démarche d'intégration de critères ESG dans leurs analyses des investissements au titre des fonds souscrits par Bpifrance Investissement. Les sociétés de gestion doivent fournir un reporting annuel sur ces sujets, qui porte sur leurs pratiques en tant qu'entreprise, et dans leur métier d'investisseur, ainsi que sur les entreprises investies par les fonds souscrits par Bpifrance.

Enquête annuelle ESG

Bpifrance diligente annuellement une enquête auprès des entreprises de son portefeuille et auprès des gestionnaires des fonds investis. Les résultats de cette enquête sont analysés par la direction du développement durable et de la RSE et présentés et discutés avec les équipes d'investissement.

Le questionnaire de l'enquête porte sur tous les piliers de l'ESG, et intègre notamment des questions sur les impacts du changement climatique sur les activités des entreprises et des gestionnaires des fonds, et sur l'égalité professionnelle. Il est revu et enrichi, cette année encore, dans le cadre d'un groupe de travail constitué sous l'impulsion de la commission ESG de France Invest, et administré par les quatre membres de ce groupe auprès des fonds et entreprises investis. Ce nouveau questionnaire est recommandé par France Invest dans le cadre des démarches ESG avancées, pour la deuxième année consécutive ; son utilisation par un nombre croissant de sociétés de gestion devrait, à court moyen terme, permettre une collecte et une mise en commun croissante des réponses, et de faire progresser les pratiques.

Quelques résultats agrégés :

- Dans l'activité d'investissement direct dans les entreprises :

307 entreprises ont répondu à l'enquête annuelle

- 129 sur 288 d'entre elles, soit près de 45%, ont déclaré avoir une politique RSE, et 125 sur 287, soit près de 44% des répondants, disent que la thématique RSE est examinée de manière formelle au moins une fois par an avec des membres du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration / de Surveillance
- 129 sur 288 (près de 45%) disent avoir formalisé un code éthique et 33 % un code de conduite
- 126 sur 285 ont une politique environnementale formalisée ;
- 47 répondants sur 302, soit seulement 16% déclarent avoir une politique formalisée de réduction des gaz à effet de serre (engagements et objectifs) ; plus surprenant : 182 sur 302 répondent « non applicable » à cette question ;
- mais 123 sur 280 ont mis en place un plan d'actions pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- 54 sur 283, soit 19%, déclarent avoir déjà réalisé une évaluation de leur empreinte carbone
- 67 sur 278 (24%) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques physiques du changement climatique (événements climatiques extrêmes, réchauffement climatique, hausse du niveau de la mer, etc.) ; moins de 6% estiment le risque significatif ;
- 81 sur 279 (29 %) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques de transition du changement climatique (évolutions réglementaires, nouvelles tendances de marchés, problématiques technologiques, enjeux de réputation) ; moins de 6% estiment courir un risque significatif ;
- 101 sur 274 (moins de 41%) ont évalué les principaux risques liés aux matières premières dans leur chaîne de valeur, et 16,4% estiment être exposés à un ou plusieurs risques significatifs ;

Ces 307 entreprises sont investies²⁶ :

- Pour 56 d'entre elles en Mid-Large cap
 - Pour 147, par le pôle Fonds Propres PME
 - Pour 106 par les fonds Innovation
-
- dans l'activité Fonds de fonds

101 sociétés de gestion ont répondu en 2020 à l'enquête annuelle ESG réalisée par Bpifrance.

Sur ces 101 répondantes :

- seules 8 d'entre elles n'ont pas de politique ESG ; pour 50 d'entre elles, cette politique est formalisée, pour 27, elle est formalisée mais non publique, et pour 14 autres, la politique ESG officiellement documentée est en cours de formalisation
- 94 ont des politiques d'exclusion ;
- 61 sont signataires des PRI ;
- 79 mènent une évaluation matérielle des risques et enjeux ESG avant d'investir ;
- 77 intègrent systématiquement une analyse ESG dans leurs mémos d'investissement, et 40 évaluent les risques et/ou opportunités associés au changement climatique ;
- 41 cherchent systématiquement à identifier les actions ESG prioritaires à mettre en place après investissement, 17 dans la majorité des cas, et 25 sur base ad hoc ;
- 70 intègrent généralement des clauses ESG dans leurs pactes d'actionnaires
- 81 ont au moins une personne en charge de la mise en œuvre de la démarche ESG et 79 ont mis en place un système de collecte des données ESG, 53 pour tout le portefeuille, 19 sur une majorité des entreprises investies, 7 pour une minorité
- 40 s'engagent avec leurs pairs, ou à travers d'autres organisations, à comprendre et répondre aux risques et opportunités liés au changement climatique
- 43 collaborent ou accompagnent les entreprises de leur portefeuille pour s'assurer qu'elles identifient et gèrent les risques et opportunités du changement climatique (financiers, opérationnels, commerciaux, réputationnels...)
- 33 ont au moins un membre indépendant dans leur organe de gouvernance, et 37 au moins une femme.

962 entreprises investies par les fonds investis par Bpifrance ont également répondu à l'enquête annuelle ESG.

- 297 sur 918 d'entre elles, soit 32,4%, ont déclaré avoir une politique RSE, mais 309 sur 898, soit 34,4%, disent que la thématique RSE est examinée de manière formelle au moins une fois par an avec des membres du Comité Exécutif ou du Conseil d'Administration / de Surveillance
- 296 sur 919 (plus de 32%) disent avoir formalisé un code éthique et 199 sur 912 (près de 22%) un code de conduite
- Sur 924 répondants, 29% ont une politique environnementale formalisée ;
- 95 sur 924 répondants (10,3%) déclarent avoir une politique formalisée de réduction des gaz à effet de serre (engagements et objectifs), 75% déclarent la question non applicable ;
- 230 sur 902 (25,5%) ont mis en place un plan d'actions pour réduire les émissions de Gaz à Effet de Serre
- 103 sur 912 (11%) déclarent avoir déjà réalisé une évaluation de leur empreinte carbone
- 122 sur 816 (moins de 15%) seulement ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques physiques du changement climatique (événements climatiques extrêmes, réchauffement climatique, hausse du niveau de la mer, etc.), et 5% estiment être exposés à un ou plusieurs risques significatifs ;
- 144 sur 827 (17,4%) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques de transition du changement climatique (évolutions réglementaires, nouvelles tendances de marchés, problématiques technologiques, enjeux de réputation), et 6% estiment être exposés à un ou plusieurs risques significatifs ;
- 211 sur 787 ont évalué les principaux risques liés aux matières premières dans leur chaîne de valeur, et moins de 10% estiment être exposés à un ou plusieurs risques significatifs.

²⁶ Quelques lignes sont investies par des pôles différents



Prise en compte de la RSE dans les activités de financement

Nos réponses

Doctrine
Intégration de l'analyse ESG dans l'activité de financement

Perspectives 2021

Le renforcement des enjeux climatiques dans les dispositifs d'analyse, dans le cadre du Plan climat de Bpifrance. La prise en compte de la taxonomie européenne et des dispositions subséquentes.

Une analyse simplifiée, en 11 questions, des pratiques ESG de l'entreprise, est prévue pour les dossiers de crédit ou d'accompagnement à l'innovation au-delà de certains seuils.

Ces questions portent sur :

- Pour les sujets environnementaux : la consommation énergétique, les émissions de gaz à effet de serre, l'utilisation des ressources naturelles et la mise en œuvre de l'écoconception, la pollution et les déchets
- Les sujets sociaux : l'évolution du nombre d'emplois (dont ceux de moins de 25 ans), la qualité des emplois, la santé et la sécurité au travail, le dialogue et le climat social et la gestion des ressources humaines
- Les sujets sociétaux : la transparence et la loyauté des pratiques, l'insertion dans le territoire
- La gouvernance de l'entreprise.

Les pratiques fiscales, comme le respect des droits de l'homme, sont examinés dans le cadre normal d'une étude de financement lorsque ces sujets s'avèrent pertinents.

L'analyse RSE de l'entreprise consiste souvent, pour le chargé d'affaires, à formaliser des points souvent abordés dans l'étude d'une demande de crédit, sans peser sur sa nécessaire agilité opérationnelle.

Ce dispositif d'évaluation RSE a été intégré à l'outil d'étude et aide à la décision, en vue, d'une part, de simplifier le processus en phase opérationnelle, d'autre part, d'évaluer la prise en compte des enjeux par l'entreprise sur une échelle de 1 à 4, afin de compléter l'information nécessaire à la prise de décision.

Cette intégration permettra d'enrichir et préciser la connaissance des pratiques des entreprises sur les sujets environnementaux, sociaux et de gouvernance, d'enrichir l'offre le cas échéant pour mieux répondre aux besoins décelés.

Prise en compte de la RSE dans les activités d'Assurance Export

Nos réponses

Analyse Environnementale et sociale de tous les projets d'assurance-crédit de plus de 10 M€ ou situés dans une zone sensible, ou les projets d'assurance investissement.

Perspectives 2021

La prise en compte de la taxonomie européenne et des dispositions subséquentes.

Les aspects environnementaux et sociaux font partie des critères de prise en garantie par Bpifrance Assurance Export de tous les projets d'assurance-crédit de plus de 10 M€ ou situés dans une zone sensible, ou les projets d'assurance investissement.

Bpifrance Assurance Export réalise ses analyses environnementales et sociales en conformité avec la Recommandation de l'OCDE sur des Approches Communes pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public et le devoir de due diligence environnementale et sociale. Elle vise à s'assurer que les projets concernés

respectent la réglementation locale du pays hôte et les standards internationaux pertinents, principalement ceux développés par la Banque Mondiale (WB) et la Société Financière Internationale (IFC).

Toute demande d'assurance-crédit s'accompagne d'une annexe Evaluation environnementale et sociale, qui contient deux parties.

Si le projet répond à un des deux critères d'éligibilité de la première partie (montant du contrat > 10M € et/ou localisation de l'opération dans une zone sensible), une analyse environnementale et sociale approfondie doit alors être menée par Bpifrance Assurance Export. La deuxième partie de l'annexe comportant un questionnaire d'évaluation environnementale et sociale plus détaillé, doit alors être renseigné. Pour les demandes d'assurance investissement, l'annexe Evaluation environnementale et sociale comporte également deux parties. La première est remplie systématiquement, la seconde seulement si l'investissement s'inscrit dans un secteur d'activité ou milieu jugé sensible sur le plan environnemental et social.

Les informations recueillies dans l'annexe doivent permettre à Bpifrance Assurance Export de classer le projet dans l'une des trois catégories suivantes, en fonction de l'importance de ses impacts environnementaux et sociaux :

- Catégorie A : projet aux impacts potentiels significatifs, pour lesquels une étude d'impact environnementale et sociale est requise. Cette catégorie d'opérations nécessite une analyse environnementale et sociale approfondie ainsi qu'un suivi des risques ;
- Catégorie B : projet aux impacts potentiels moindres, pour lesquels des informations complémentaires peuvent être nécessaires. Cette catégorie d'opérations nécessite une analyse environnementale et sociale moins détaillée, un suivi des risques n'étant pas systématique ;
- Catégorie C : projet ayant peu ou pas d'impact environnemental et social. Cette catégorie d'opérations ne nécessite pas d'analyse environnementale et sociale détaillée. Aucun suivi des risques ne sera requis.

Les opérations doivent être évaluées au regard de normes sectorielles ou spécialisées, de directives ou toutes autres normes reconnues au plan national et international, les normes les plus contraignantes étant appliquées. Dans le cadre de l'instruction et du suivi des opérations, Bpifrance Assurance Export pourra être amenée à demander des informations supplémentaires et à réaliser des audits de site.

Si nécessaire, la garantie de Bpifrance Assurance Export peut être assujettie de conditions environnementales et sociales afin de s'assurer du respect des normes en vigueur, sur la base de l'avis de Bpifrance Assurance Export et le cas échéant, des Ministères techniques compétents.

Bpifrance Assurance Export respecte le droit fondamental des populations relatif à l'accès à l'information concernant les projets pris en garantie.

Le dispositif de transparence est double :

- Transparence ex ante : avant la décision de prise en garantie, pour les projets en cours d'instruction qui ont été classés en catégorie A. Cette transparence ex-ante est réalisée notamment à l'attention de la société civile et des populations locales affectées par les projets.

Pour les projets classés en catégorie A, Bpifrance Assurance Export demande à recevoir toute information environnementale et sociale pertinente, notamment l'étude d'impact environnementale ou sociale (EIES), le plan de gestion environnemental et social (PGES), le plan d'action et de réinstallation (PAR) des personnes déplacées le cas échéant. Conformément aux Approches Communes OCDE, Bpifrance Assurance Export mettra en transparence les documents rendus publics (EIES). A la demande de l'acheteur ou de l'exportateur, ces documents pourront avoir été préalablement expurgés d'informations dont la divulgation porterait atteinte à la confidentialité commerciale ou industrielle de l'export.

La période de transparence ex-ante débute à la date où l'information est rendue disponible sur le site de Bpifrance, pendant au moins 30 jours calendaires avant l'engagement définitif d'accorder un soutien.

- Transparence ex post : après la décision de prise en garantie, pour les projets classés en catégorie A ou B et ceux relatifs à des contrats de plus de 10 M€, obtenus par les entreprises françaises et bénéficiant d'une garantie Bpifrance Assurance Export. Cette transparence ex-post est réalisée sur une base trimestrielle. Elle fournit une description des projets et, le cas échéant, les informations essentielles sur leurs conséquences en matière environnementale et sociale ainsi que les exigences de Bpifrance Assurance Export en termes de suivi.



Sensibiliser et accompagner les équipes

Les actions de sensibilisations et de formation à destination des administrateurs se sont élargies :

- Poursuite des modules de formation des administrateurs internes sessions IFA/Bpifrance, en liaison avec la direction juridique investissement ;
- Poursuite des relations avec l'APIA (Administrateurs indépendants) ;
- Petit déjeuner « Transport et Climat » auprès des administrateurs ;
- Participation au GT gouvernance de Lac1 et rédaction de la fiche RSE à destination des administrateurs.

Une réflexion est en cours avec CDC-Biodiversité pour la réalisation d'un e-learning sur la biodiversité, ses enjeux, et les impacts des activités des entreprises.

Le programme de formation des équipes, engagé sur les enjeux Climat des secteurs d'activité à enjeux, est en cours d'enrichissement, après l'amélioration des processus d'intégration ESG, notamment concernant l'enquête annuelle ESG Investissement. A noter qu'un petit déjeuner « Transport et Climat » a également été proposé aux équipes d'investissement.



Sensibilisation des entrepreneurs à la RSE

Les actions de sensibilisation et de formation des entreprises à la RSE se sont poursuivies en 2020, en s'appuyant sur les réseaux d'entreprises et partenaires avec passage en mode digital sur toutes les interventions : matinées Déclic RSE, programmes semi-collectifs RSE et RSE/Numérique Responsable.

Ces dispositifs ont été testés avec de nouveaux réseaux, tels qu'Initiative France, Réseau entreprendre, le Centre des Jeunes Dirigeants, et ce sont au total 171 entreprises qui ont ainsi été sensibilisées et/ou formées.

Bpifrance a en outre participé à une opération exceptionnelle, sur une journée qui a permis à 267 entreprises du CJD Grenoble d'être sensibilisées sur 6 ateliers orientés sur la dimension environnementale (énergie renouvelable, efficacité énergétique, mobilité, Green IT, économie circulaire et biodiversité).

2021 verra les propositions de contenus élargis avec de nouveaux experts partenaires, sur des sujets tels que la raison d'être, ou le domaine médical.

La sensibilisation des entreprises s'effectue en outre via des partenariats ou la présence dans des événements dédiés, la parole donnée à des entrepreneurs engagés, qui contribuent par ailleurs au renforcement de la position d'acteur de place de Bpifrance.



Renforcer la position d'acteur de place de Bpifrance

La sensibilisation, tant des entrepreneurs que des métiers, se fait également par les actions menées par Bpifrance en tant qu'acteur de place en :

- Participant à des travaux de place : tels que l'élaboration, en commun, sous l'impulsion de la commission ESG de France Invest, avec trois autres acteurs du capital investissement, de questionnaires d'enquête ESG, appliqués par chacun en 2019 ; ces questionnaires ont été révisés en 2020, et diffusés dans les recommandations de France Invest à l'attention de la place, comme en 2019, pour les démarches avancées ;
- Pilotant des interventions à Bpifrance Inno Génération (table ronde et témoignages) ;
- Intervenant dans des salons ou manifestations RSE dans le cadre de nos partenariats, ou en invitant des entreprises (start-ups/TPE/PME et ETI) , tels que Prourable à Paris27 ; citons également la 4ème édition du Handitech

²⁷ pour notre 6ème année de partenariat : le pavillon Tech4Good a accueilli 25 start-ups, et nos trois tables rondes plus de 300 participants

Trophy, le Club Choiseul RSE avec des invités de 1er rang, une table ronde organisée par Tennaxia et Euronext, le G20 des jeunes entrepreneurs ;

- Participant à des jurys et remises de prix : DEFIS RSE, UNICLEN, Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables, Science factor, et en soutenant des manifestations et festivals : Le Temps Presse, Deauville Green Awards, Atmosphère

- Participant à divers chantiers/ réflexions : Planet Tech'Care / Syntec numérique, Cercle de Giverny, L'Observatoire du capital immatériel (Board de l'OI), poursuite des travaux sur les ODD avec plusieurs partenaires, Membre du copil « Entreprises Engagées pour la Nature », à la préparation du Congrès mondial sur la Nature avec CDC-Biodiversité et la CDC (reporté), Regulation partners, Académie des Sciences Techniques Comptables et Financières, séminaire d'été de l'Economie de la fonctionnalité, Unicem (fédération professionnelle), Innovation et Territoires .

- en tant que membre Comité stratégique Afnor "Environnement et responsabilité sociétale".

Une communauté « Bpifrance Transition » destinée aux entrepreneurs, experts, acteurs divers qui veulent réussir le défi des transitions sociales, environnementales, sociétales a été ouverte en 2020 avec l'appui très actif de l'équipe Euroquity et son lancement réalisé avec Solar Impulse.

Progresser dans nos pratiques internes

L'humain, moteur de la dynamique Bpifrance

La politique des ressources humaines s'est attachée, depuis la création de Bpifrance, à créer et animer une communauté de collaborateurs aux compétences multiples, autour des valeurs de l'entreprise.

L'intégration de collaborateurs de nouveaux horizons (Bpifrance Assurance Export au 1er janvier 2017, au 1er janvier 2019, des personnels de CDC International Capital et de l'Agence Française des Entrepreneurs, et de Bpifrance Courtage au 1er janvier 2020), les recrutements et le renouvellement des équipes rendent cet enjeu toujours actuel.

La croissance permanente des activités, l'enrichissement de l'offre, la digitalisation croissante des processus, la création de nouveaux métiers, dans l'accompagnement notamment, conduit à renforcer et faire évoluer les compétences internes, d'une part, et à recruter des compétences nouvelles d'autre part.

Politique de formation

Risques majeurs identifiés

Diminution de l'attractivité du Groupe
Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires
Inadaptation aux changements
Inadéquation des profils aux besoins

Nos réponses

Politiques de formation
Processus de définition de l'offre
Diversité des offres et modes de formation



Nos ambitions

Développer la connaissance des métiers et des produits
Développer les compétences techniques et métiers des collaborateurs
Développer les talents et les capacités d'évolution

Bpifrance a une politique de formation très active et volontariste, organisée dans le cadre d'un plan de développement des compétences annuel (déclinaison de la stratégie de Bpifrance selon différents axes : connaissance transverse du groupe, digitalisation des produits et process, accompagnement des business plans, accompagnement de la transformation des métiers et des pratiques managériales notamment).

Des programmes de formation 100% digital en libre-service sont à disposition de l'ensemble des collaborateurs.

L'offre de formation est revue chaque année, adaptée en fonction des évolutions des métiers et process, et prend en compte les demandes et constats résultant de la campagne d'entretiens annuels dont tous les collaborateurs bénéficient. Elle est élaborée en concertation avec les directions métiers, présentée aux instances représentatives du personnel et au comité de direction pour validation.

L'offre est structurée en modules (thématiques stratégiques, compétences métiers, aptitudes professionnelles, outils et sécurité, se former en situation de travail), et développée en s'appuyant sur des outils digitaux adaptés à la mobilité et des sessions en présentiel, et des compétences internes et externes.

A noter que le total d'heures de formation dispensées a baissé de 20% en 2020 et est passé de 79 529 heures à 63 972 heures. Ceci s'explique principalement par une chute de la présence sur site des collaborateurs (dû à la crise sanitaire) et à un poids encore important des formations en présentiel, qui n'ont pu être toutes remplacées par des formations digitales.

3334 collaborateurs (3069 en 2019), de Bpifrance, Bpifrance Investissement et Bpifrance Assurance Export, en CDI, CDD, contrats d'alternance et contrats de professionnalisation, ont ainsi bénéficié d'une ou plusieurs formations dans l'année

Accompagnement des carrières

Risques majeurs identifiés

Diminution de l'attractivité du Groupe
Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires
Inadaptation aux changements
Inadéquation des profils aux besoins

Nos réponses

Accord Bpifrance sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et Compétences
Référentiel Talents Bpifrance
Dispositifs d'entretiens

L'accompagnement et le développement des compétences des collaborateurs sont encadrés par :

- Un entretien annuel d'évaluation et un entretien professionnel tous les 2 ans ;
- Lors de l'embauche : un suivi de l'intégration et de l'adaptation dans l'emploi, effectué avec la hiérarchie dans le cadre d'un entretien réalisé à l'issue de 3 mois de période d'essai ;
- Un suivi RH en cas de mobilité fonctionnelle, géographique ou intragroupe dont une période d'intégration de 3 mois ;
- L'entretien de carrière, réalisé par la DRH à la demande du collaborateur.
- Enfin, pour les élus : un entretien de début de mandat et un entretien de fin de mandat.

Risques majeurs identifiés

Diminution de l'attractivité du Groupe
Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires
Inadaptation aux changements

Nos réponses

Dispositifs dialogue social
Instances représentatives du personnel Groupe et sociétés du groupe

Accord cadre et accords QVT Groupe Bpifrance

Engagements et dispositifs associés : prévention santé au travail- mesures bien-être (entretiens annuels, mobilité, accès aux informations, dispositifs d'accompagnement) - rôle du management- articulation temps de travail -télétravail - parentalité : congés spéciaux - dispositif garde d'urgence, berceaux- dons de jours de repos

Le dialogue social et la qualité de vie au travail, la diversité et l'égalité des chances, et une politique de formation structurée et à l'écoute des besoins, sont les facteurs clés de succès d'une communauté humaine Bpifrance compétente et attachée à l'entreprise et ses valeurs.

A cet égard, l'enquête menée en 2020 (« s'engager ensemble ») auprès des collaborateurs porte sur dix thèmes : confiance et vision, engagement, culture et valeurs, manager direct- compétences managériales, gestion de la performance, efficacité de l'organisation, rémunération, implication personnelle, manager direct - proximité, développement de carrière. Ses résultats sont particulièrement satisfaisants, tant en termes de taux de participation à 82 % (contre 88% en 2019) que de réponses aux principales questions, au regard des conditions de travail très perturbées par le contexte sanitaire (travail à distance pour tous les collaborateurs dont les fonctions le permettaient sur la période du 16 mars au 22 mai, et depuis fin octobre). Peuvent être ainsi soulignés :

- un score global d'opinion favorable de 72,2%, en augmentation par rapport à 2019 (70,5%) et 2018 (68,8%), avec une progression observée sur quasiment l'ensemble des catégories de questions (9/10) ; une mention particulière pour les catégories « Management Direct » qui, avec des scores de 80%, ont progressé malgré les conditions difficiles de mois de confinement,
- un très fort sentiment de fierté, en constante augmentation depuis 2014 (94% de réponses favorables), et de confiance accordée à l'entreprise, à sa stratégie et à son management (plus de 80%) ; une confiance qui s'accompagne d'un sentiment d'optimisme pour l'avenir quasi unanime (92%), score particulièrement notable cette année.

Deux attentes demeurent d'actualité : la coopération entre les lignes de métier et le partage d'information, l'action du management et la capacité accrue à « transformer » les idées étant soulignées ; par ailleurs, les collaborateurs souhaitent mieux comprendre l'évaluation de leur performance et des objectifs qui leur sont fixés, renforcer leur implication dans les décisions prises et accroître les possibilités d'évolution de carrière au sein de Bpifrance.

La communication à l'attention des collaborateurs est donc importante, par les intranets tout d'abord, qui regroupent actualités, informations, accès aux outils et applications, par les lettres internes, et par les écrans d'information présents sur chaque site, outre les informations ponctuelles par messagerie si nécessaire, ainsi que par des petits déjeuners avec les directeurs exécutifs, des « chats » organisés avec le directeur général ou les directeurs exécutifs.



L'objectif est de renforcer le dialogue social, de permettre aux collaborateurs de s'exprimer directement, et de proposer leurs idées, qui seront soit déployées après étude de faisabilité (par exemple pour améliorer l'empreinte environnementale de Bpifrance, dans le cadre du plan Climat), ou feront l'objet de discussions en vue de modifications d'accords (QVT notamment) ou de nouveaux accords.

Le contexte sanitaire a bouleversé l'organisation du travail -effectué à distance par la quasi-totalité des collaborateurs de mi-mars à fin mai, et depuis le 22 octobre -, avec une forte mobilisation maintenue pour répondre aux attentes des clients et partenaires ; le lien social a pu être maintenu, ainsi que le démontrent les résultats précités de l'enquête, grâce à l'implication de la direction générale, dont les interventions en « chat » ont été portées à une fréquence hebdomadaire pendant le confinement du printemps, un management au plus près des équipes grâce à une progression inédite de l'équipement digital, une lettre hebdomadaire diffusée par la Direction des ressources humaines et des propositions sans cesse renouvelées : interviews, nouvelles formations, dispositifs d'écoute et d'accompagnement individuel, le call & coach, le co-développement...

Le dialogue social au sein de Bpifrance s'est encore renforcé en 2020, ainsi qu'en atteste le nombre d'échanges avec les instances représentatives du personnel (142 en 2020 vs 134 en 2019 et 123 en 2018), et des accords sont en place sur toutes les thématiques, notamment la Qualité de Vie au Travail, le handicap, les conditions et temps de travail, l'épargne salariale, la prévoyance. De nouveaux accords ont été conclus, notamment en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes situation de handicap, au niveau du Groupe, et chez Bpifrance et Bpifrance Assurance Export. Un nouvel accord d'intéressement a été conclu chez Bpifrance et Bpifrance Investissement, qui a également mis en place un avenant à l'accord en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. A noter également qu'un nouvel accord QVT a ajouté la possibilité, pour tous les collaborateurs, de pratiquer le télétravail une fois par semaine, hors confinement.

Le télétravail est aujourd'hui pratiqué par 9,9% des collaborateurs, contre 8,5% à fin 2019, et la part de salariés au forfait, qui bénéficient donc d'une liberté d'organisation de leur temps de travail, augmente de 1,4% en 2020 pour passer à 91,3% de l'effectif.

Dans le cadre de l'accord QVT, les jours de congés offerts pour des événements personnels ont augmenté : mariage ou PACS (+1 jour), mariage des descendants (+1 jour), décès du conjoint ou partenaire de PACS (+2 jours), décès des autres ascendants et descendants du salarié (+2 jours), déménagement (+2 jours).

Lutte contre les discriminations

Risques majeurs identifiés

Diminution de l'attractivité du Groupe
Perte de motivation générant insatisfaction clients et partenaires
Inadaptation aux changements

Nos réponses

Accords Egalité homme femme, handicap
Engagement diversité

Nos ambitions

Lutter contre toute forme de discrimination

Aux termes de l'article 13 de l'avenant QVT signé en mai 2016, Bpifrance s'engage à lutter contre toutes les formes de discrimination, et Bpifrance a par ailleurs signé la Charte de la diversité afin de sensibiliser et former ses collaborateurs à la diversité.

L'accord d'égalité hommes femmes de Bpifrance, signé en juillet 2019, a été conclu pour pérenniser les actions de corrections d'inégalités déjà engagées et les renforcer afin de créer les conditions favorables à la mixité dans tous les

domaines. Quatre domaines sont concernés par les mesures prévues : l'embauche et la mixité, la rémunération effective, la promotion professionnelle et la formation ; des actions de sensibilisation et de formation, à l'attention de tous les acteurs de l'entreprise, enfin, sont également prévus.

Les index Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes s'établissent, pour l'année 2020, à 93 points pour Bpifrance, 89 pour Bpifrance Investissement, et 96 points pour Bpifrance Assurance Export.

En matière de lutte contre les discriminations, Bpifrance mène les initiatives suivantes :

- Sensibilisation et formation des dirigeants, managers et collaborateurs dans le recrutement, la formation et la gestion des carrières aux enjeux de la non-discrimination et la diversité ;
- Dans le cadre de l'accord QVT, communication auprès de l'ensemble des collaborateurs sur les engagements de l'entreprise en faveur de la non-discrimination et de la diversité ;
- Mise en place d'une procédure d'alerte pour l'ensemble des collaborateurs s'estimant victime d'une situation de harcèlement. Par ailleurs, des référents en matière d'agissements sexistes ont été désignés dans chaque filiale (un représentant employeur et un représentant du personnel)
- Formation e-learning sur la non-discrimination, la mixité et la diversité, et sur l'égalité Hommes Femmes.

Egalité femmes/hommes

En matière d'égalité F/H, Bpifrance a :

- Signé des accords égalité F/H (Bpifrance, Investissement et Assurance Export) avec un ensemble d'objectifs, d'actions à mener et d'indicateurs spécifiques à chacune des filiales ;
- Un principe d'égalité de traitement et de mixité des emplois ;
- Promotion du management féminin ;
- Mis en place un dispositif d'identification des inégalités et mesures correctives, notamment dans le cadre d'écarts de rémunération ;
- Une commission égalité F/H dans chaque CSE ;
- Nomination d'un référent « sexisme » au niveau du Groupe et d'un référent au niveau de chaque CSE ;
- Lancé des actions de communication et de sensibilisation à l'égalité professionnelle ;
- Mis en œuvre d'une formation e-learning sur l'égalité F/H et un module dans le parcours des néo-managers et des nouveaux arrivants.

Egalité des chances et d'insertion des jeunes issus des milieux défavorisés

Bpifrance se mobilise en faveur de l'insertion des jeunes issus des milieux défavorisés, dans ce cadre Bpifrance :

- Est partenaire de NQT (Nos Quartiers ont des Talents) qui accompagne vers l'emploi les jeunes diplômés de quartiers prioritaires ou de milieux sociaux défavorisés ;
- Est partenaire de Frateli qui promeut l'égalité des chances ;
- A son programme « entrepreneuriat pour tous » à destination des créateurs et entrepreneurs des territoires fragiles au travers de 3 axes : faciliter l'accès à l'offre, animer des communautés et accélérer les entreprises
- Met en place un dispositif de mécénat de compétences en lien avec les associations avec lesquelles Bpifrance travaille ;
- Mobilise une partie de la taxe d'apprentissage pour soutenir des associations et participer à des événements organisés par ces dernières, par exemple, le Salon Jeunes d'Avenirs le 15/09/2020

Intégration des jeunes et maintien des seniors

Bpifrance est engagé dans l'intégration des jeunes (moins de 25 ans) et le maintien des seniors (60 ans et plus) dans le marché de l'emploi à travers :

- Les signatures d'accords QVT et GPEC sur la transmission des compétences intergénérationnelles par le mentorat ;



- Son programme d'intégration et de suivi RH pour les nouveaux collaborateurs de moins de 30 ans. Ces derniers se voient ainsi désigner un mentor pour les aider à s'intégrer.
- L'engagement sur la mise en place d'un Mécénat de compétences de fin de carrière dans le cadre de l'accord QVT 3 (mise en place du dispositif à venir)
- Sa politique volontariste en direction des jeunes et futurs diplômés en matière d'accueil des alternants et des stagiaires.

Insertion des personnes en situation de handicap

Des accords en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes en situation de handicap sont en vigueur, et Bpifrance s'engage en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes handicapées, avec trois objectifs :

1. Accompagner au quotidien les collaborateurs par des mesures de maintien dans l'emploi (prises en charges relatives à des aménagements de poste ou de suivi individuel par exemple), recourir aux prestations du secteur adapté et protégé, sur la base d'échanges réguliers avec les Directions Achats et métiers support notamment, en sensibilisant et formant les assistantes, en achetant -enveloppes, partie des masques fournis aux salariés),
2. Recruter des collaborateurs en situation de handicap, accueillir des jeunes en alternance ou en stage par exemple via la diffusion des offres sur des jobboards spécialisés via notre outil de multiposting (handicap.fr, agefiph.fr, etc.)
3. Développer des partenariats avec les écoles et universités, mettre en place des actions de sensibilisation auprès des collaborateurs et managers.

Des actions de sensibilisation sont déployés chaque année pour changer le regard sur le handicap, et le Manifeste pour l'inclusion des personnes handicapées dans la vie a été signé par Bpifrance, qui dispose d'un référent handicap groupe.

Bpifrance a signé l'accord Handicap en 2020 (plan d'embauche pour favoriser l'insertion professionnelle par l'emploi direct et le recours aux partenaires du secteur protégé, maintien dans l'emploi, accessibilité et environnement, adaptabilité de l'emploi, la situation de handicap, suivi personnalisé, possibilité d'aménagements d'horaires, de reclassement, de formation).

A travers la Mission Handicap, les collaborateurs ont mené une campagne de sensibilisation et de communication : participation à des événements (Semaine Européenne du Handicap, Duodays, Handitech Trophy)

Dans le cadre du parcours « néo-manager », de tuteurs, maîtres d'apprentissage, RRH et managers ont été formés et sensibilisés sur ces questions.

En 2020, un partenariat entre la Direction du Digital et la Fédération des Aveugles de France a été signé afin de former les équipes du digital à l'accessibilité numérique.

Le Directeur général a également signé une lettre d'intention indiquant que dans les années à venir, Bpifrance s'engagerait sur l'accessibilité numérique, via notamment la mise en place d'un partenariat RH visant à favoriser le recrutement de déficients visuels et un partenariat avec le Hub pour former les entreprises clientes à l'accessibilité numérique.

Ainsi, dans le cadre des Partenariats Ecoles et Universités, il est à noter :

- le renouvellement du partenariat avec l'Université Paris Dauphine
- la mise en place d'un nouveau partenariat Ecole avec Grenoble Ecole de Management en vue de l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap
- le coaching d'étudiants : intervention de la responsable de la mission Handicap dans les écoles et Universités partenaires ; simulations d'entretiens, aide à la rédaction de cv...
- le financement d'aides techniques (acquisitions d'ordinateurs ultra légers, fauteuils ergonomiques) et humaines (soutien pédagogique, secrétaires d'examens, vacataires).

Bpifrance participe, entre autres à des forums spécialisés.

En 2019, le taux d'emploi global handicap direct de Bpifrance ressortait à 2,52% (2,70% en 2018), le taux d'emploi global à 3,21% (3,78% en 2018), et le taux d'emploi avec minorations à 4,02% (4,73% en 2018), les taux d'emploi direct de Bpifrance Investissement et de Bpifrance Assurance Export étant respectivement de 1,02% et 1,72%, le taux d'emploi global de Bpifrance Assurance Export de 1,72%, et les taux d'emploi avec minorations de Bpifrance Investissement et Bpifrance Assurance Export de respectivement 1,32% et 2,59%.

A compter du 1er janvier 2020, seul le taux d'emploi direct est désormais pris en considération, et un nouveau dispositif de déclaration à plusieurs niveaux mis en place. Le taux d'emploi direct n'est exceptionnellement pas validé à la date d'établissement du présent document, de ce fait, et en raison de retards pris dans le contexte sanitaire, mais il a été évalué à 2,65% pour Bpifrance.

Santé et sécurité

Les dispositions relatives à la santé et la sécurité des accords QVT prévoient : - un bilan annuel auprès du CHSCT - une coordination du médecin du travail du siège social avec les médecins du travail de province - un plan d'activité annuel du médecin du travail. L'accord QVT traite des conditions de travail et notamment des sujets relatifs à la santé, le stress au travail, les risques psycho sociaux, le harcèlement et la violence au travail.

Des dispositions spécifiques ont été prises dans le contexte sanitaire de l'année 2020 :

- Plan de prévention des risques professionnels et document unique d'évaluation des risques spécial covid-19 ;
- Dispositif interne mis en place durant la crise sanitaire, au retour du confinement : distribution de masques, et lingettes désinfectantes, distributeurs de gels, désinfection biquotidienne, protocoles de restauration....
- Module du parcours de formation pour les néo managers, dédié à la prévention des risques psycho sociaux ;
- Plateforme Moodwork qui permet de réaliser son bilan bien-être et d'échanger avec des psychologues ;
- Mise en place d'une « cellule d'écoute externe » pour soutenir les collaborateurs
- Programme « Call & Coach », soit une heure d'accompagnement par semaine avec un coach ;
- Assistante sociale et permanence téléphonique du service médical ;
- Dispositif de soutien scolaire pour enfants en partenariat avec les cours Legendre ;
- Mise en place de boîtes mails dédiés pour le suivi des cas de covid-19 en lien avec la Médecine du travail et les ARS.

En sus des procédures déjà en place en matière de gestion des risques santé sécurité :

- Affichages (plan d'évacuation, mesures sanitaires liées à la covid-19) sur site et sur l'Intranet
- Formation e-learning sur la sécurité
- Formations à la sécurité : formation sécurité incendie, formation sauveteur du travail, exercice d'évacuation.

Emploi

Le nombre moyen de jours d'absence du personnel en CDI, hors longue maladie et mi-temps thérapeutique, diminue sur Bpifrance (de 3,3 jours en 2020 vs de 3,6 jours en 2019), comme sur Bpifrance Investissement (2,6 jours en 2020 vs 4,2 jours en 2019) ainsi que sur Bpifrance Assurance Export (de 6,7 jours à 6 jours en 2020). Il s'établit ainsi, en moyenne, sur ce périmètre, à 4 jours en 2020 contre 4,8 jours en 2019.

411 personnes ont été recrutées en CDI contre 448 en 2019 (et 402 en 2018), portant l'effectif total en CDI de 3046 à 3214 collaborateurs en CDI.

Ces recrutements portent pour 50 % sur des femmes (vs 54% en 2019) ; 50% des personnes recrutées sont âgées de moins de 30 ans (vs 46% en 2019), et 5% de plus de 55 ans à la date de leur embauche (vs 2%). 3 personnes ont été



recrutées en CDD sur l'année 2020 (vs 1 en 2019). Le taux de renouvellement moyen du personnel en CDI ressort à 13,5% en 2020 contre 15,7% en 2019, et l'âge moyen des collaborateurs en CDI et CDD du groupe est ainsi passé de 40,2 ans à 39,5 ans en 2020.

A noter que les effectifs de l'activité de courtage sont en cours de transfert vers Bpifrance, expliquant ainsi la baisse des effectifs courtage de 12 en 2019 à 2 en 2020.

Bpifrance mène une politique active d'accompagnement et de montée en compétences des jeunes en formation par l'intermédiaire de ses politiques Ecoles et Université ; ainsi, à fin 2020, 232 contrats d'apprentissage et de professionnalisation étaient en cours (contre 188 au 31/12/2019) et 557 étudiants avaient été accueillis par Bpifrance dans le cadre de contrats d'alternance et de stages de fin d'études pendant l'année 2020 (contre 489 étudiants en 2019), grâce, notamment, aux interventions et animations avec de grandes écoles à Paris et en région et de partenariats (dont certains spécifiquement sur l'emploi et l'insertion professionnelle des étudiants en situation de handicap), ainsi que la communication par les réseaux sociaux.

Gestion environnementale

La Direction des Moyens Généraux (DMG) assure la gestion des implantations du siège et du réseau de Bpifrance, ainsi que des moyens logistiques de l'ensemble du groupe depuis la fin de l'année 2013.

Ce pilotage opérationnel, coordonné avec l'ensemble des directions, a permis d'élargir la mesure des impacts environnementaux des activités, qui résultent essentiellement des consommations d'énergie des implantations, des déplacements des collaborateurs et de la consommation de papier, à l'ensemble des composantes du Groupe.

La certification « HQE bâtiment tertiaire en exploitation » du siège social « Le Vaisseau », obtenue en 2014, est reconduite chaque année, au niveau excellent sur l'axe Bâtiment Durable et Gestion Durable.

Un deuxième site, dans Paris, a obtenu en 2018 la même certification HQE « excellent » de bâtiment tertiaire en exploitation, et un autre est certifié HQE tertiaire en exploitation pour les parties communes. Par ailleurs, plusieurs implantations en région sont situées dans des immeubles certifiés (BREEAM pour Marseille et Bordeaux ; B positif pour Nancy ; RT 2020 pour Brest). A noter que tous les sites sont passés à de l'éclairage en LED.

Les indicateurs de consommations d'énergie et d'émissions de gaz à effet de serre, résultant de l'utilisation des 50 sites de Bpifrance, ainsi que les consommations de papier sont étroitement suivis, et les mesures prises chaque année ont inscrit Bpifrance dans une trajectoire d'amélioration constante.

L'interprétation des données de consommation d'énergie est, sur 2020, particulièrement délicate ; en effet, les collaborateurs de Bpifrance ont travaillé à distance, sur la période du 16 mars au 22 mai, sauf exception pour des fonctions essentielles au fonctionnement du Groupe ; de fin octobre à la fin de l'année, cela a été également le cas pour une part importante des collaborateurs. La consommation d'énergie et les émissions associées affichent en conséquence une diminution de 15%, ramenées au m², et de 18% ramenées à l'effectif en activité.

L'alimentation de tous les sites en électricité et chauffage a été maintenue, limitant de ce fait la baisse de consommation et d'émissions.

Consommation de papier

La forte diminution de consommation de papier en volume, constatée sur les dernières années, résultant de la digitalisation des processus, des mesures prises (recto/verso par défaut), sensibilisation des collaborateurs d'une part et l'absence massive de personnel sur site dû à la généralisation du télétravail (crise sanitaire) d'autre part, s'est accélérée sur 2020 (-54% vs -4% en 2019, et -23% en 2018). La consommation par collaborateur en activité diminue de 57% vs 12% en 2019. Le retrait des impressions sur badgeage, mis en place au siège social au dernier trimestre 2019, pour être déployé plus largement en 2020, a subi du retard, les personnels n'ayant pu se déplacer en raison du contexte sanitaire, et sera donc finalisé en 2021.

Déchets

Une solution homogène de tri et enlèvement des déchets a été déployée sur le dernier trimestre 2019, dans tous les sites métropolitains -à l'exception de Maisons-Alfort où une solution adaptée est en place de longue date, et des deux sites parisiens, dont la configuration nécessite une étude des prestataires -, dans l'objectif d'améliorer le tri et d'en mesurer les flux.

Sur ces sites, entre décembre 2019 et décembre 2020, ont été collectés :

- 22 200,5 kilos de papier de bureau ;
- 2 408 kilos d'emballage carton ;
- 314 kilos de bouteilles et cannettes ;
- 160 kilos de gobelets ;
- 13 172,5 kilos de papier confidentiel.

Bpifrance n'est pas concerné, dans son fonctionnement, par l'économie circulaire ; les actions de la DMG sont néanmoins sous-tendues par des objectifs de réduction de consommations et d'émissions (les gobelets plastique ont été par exemple supprimés et remplacés par des gobelets carton en fin d'année 2018, le tri des cartouches d'encre est en place sur tous les sites, les fontaines à eau connectées au réseau ont été mises en place systématiquement pour éviter les bonbonnes et bouteilles plastiques).

Les collaborateurs se montrent de plus en plus forces de proposition, et vont jusqu'à mettre en place, à leur échelle ou en équipes, des solutions de réduction de l'empreinte environnementale de Bpifrance (ex : machines à café grains en remplacement de celles à dosettes). De plus, sur le site de Maisons-Alfort, un dispositif de recyclage des masques, distribués quotidiennement aux collaborateurs, sera mis en place en 2021 en place avec Recygo.

L'installation, au siège social, d'un déshydrateur de résidus et déchets alimentaires au siège social permet néanmoins de les valoriser en biomasse, et des solutions sont à l'étude pour deux autres sites.

En 2020, 2,3 tonnes de déchets alimentaires ont été déshydratées, en forte baisse par rapport à 2019 lorsque 5,7 tonnes avaient été déshydratées. Cette baisse s'expliquant par la présence limitée des collaborateurs sur site au cours de l'année.

Les émissions liées aux déplacements professionnels ont drastiquement baissé, de 37% en 2020 par rapport à 2019, (alors qu'elles avaient augmenté de 7% par rapport à 2018). Cette baisse s'explique principalement par les confinements instaurés ainsi que la généralisation du travail à distance pour les collaborateurs, sur deux périodes, et près de cinq mois, outre l'été, qui a constaté une moindre présence.

Les années précédentes, les émissions liées aux déplacements professionnels augmentaient en corrélation avec la croissance de l'activité, malgré une démarche incitative à la réduction de leurs impacts (dispositifs de visioconférences pour diminuer les déplacements internes, mutualisation des véhicules pour les déplacements collectifs, incitation à l'utilisation du train...).

La part la plus importante de ces émissions (79% en 2020 et 59% en 2019) est imputable à la flotte de véhicules, destinée aux collaborateurs en relation directe avec les clients sur le territoire. Les déplacements par air représentent le deuxième poste d'émission (20%), et correspondent à des trajets d'une durée supérieure à trois heures, essentiellement sur des trajets internationaux hors Europe ; les volumes d'émissions des trajets par train, qui ne représentent que 0,6% du total, ont baissé de 60% en 2020 par rapport à 2019.

Cette variation inégale s'explique par la très forte diminution des déplacements professionnels qui a généré l'arrêt quasi-total des déplacements par voie aérienne, d'une part, et par l'augmentation de la part de réunions en digital plutôt qu'en présentiel afin de limiter les risques d'autre part. La baisse moins élevée des émissions liées aux véhicules s'explique d'une part, par la reprise des rendez-vous avec les clients dans le réseau, et, d'autre part, par les conditions mixtes d'utilisation des véhicules.



Limitier les impacts environnementaux de notre fonctionnement

Les collaborateurs de Bpifrance s'impliquent dans l'évolution des pratiques internes, soit en participant à des ateliers de type Ecofrugal, en engageant des plans d'action au niveau de leurs services ou directions.

Le Plan Climat comporte un volet dédié à l'amélioration du fonctionnement interne de Bpifrance, et des propositions concrètes ont été portées par les collaborateurs participant au groupe de travail auprès du Comex.

Le déploiement de certaines mesures a été impacté par les conditions sanitaires, notamment sur le remplacement progressif des contenants à usage unique et le déploiement, sur les principaux sites équipés de copieurs réseaux, du retrait des impressions sur badge, en raison des contraintes liées aux déplacements des équipes techniques et à la faible présence sur sites.

D'autres propositions ont néanmoins été lancées, telles que la mesure d'impact environnemental de Bpifrance Inno Génération, en cours, après un chantier réalisé dans le cadre d'une charte verte, et qui pourrait constituer un pilote pour évaluer d'autres événements.

Un important travail est par ailleurs engagé par la Direction des systèmes informatiques, pour que le numérique Bpifrance soit un numérique sobre et responsable, sur deux volets :

- L' IT for Green, ou comment mettre au service de l'environnement les technologies numériques innovantes pour analyser, prévenir et apporter des solutions au plan Climat ;
- Le Green IT, ou comment réduire l'impact environnemental des technologies numériques et de leurs usages.

Enfin, Bpifrance a compensé en 2020 ses émissions carbone à concurrence de 4 500teqCO₂, correspondant aux émissions 2019 calculées sur les consommations d'énergie, les déplacements professionnels, et à une quote-part affectée aux émissions générées par les événements organisés.

NOS ENGAGEMENTS SOCIETAUX

Entrepreneuriat féminin

Doctrine d'intervention de Bpifrance

Bpifrance finance, investit et accompagne les entreprises en croissance, qu'il s'agisse indifféremment de dirigeants ou de dirigeantes à leur tête. Les critères reposent sur la qualité du projet, de l'entreprise et des compétences. Bpifrance ne fait aucune différence entre les hommes et les femmes qui s'investissent dans les entreprises. La ligne de conduite de Bpifrance en termes de stratégie éditoriale de communication est de ne pas singulariser mais de garder une réelle parité dans la présentation des portraits d'entrepreneurs.

Les actions déployées

De nombreux événements extérieurs / manifestations sont organisés par Bpifrance ou soutenus en tant que partenaire afin de faire participer des dirigeantes de tailles d'entreprises diverses, transmettre et réaliser des retours d'expériences, notamment Bpifrance Inno Génération (BIG), telles que :

- Le « dossier entrepreneuriat féminin » créé sur ce thème dès 2015
- Des reprises d'études du Lab Bpifrance
- Des portraits d'entrepreneures
- Mise en avant d'événements et programmes au service de l'entrepreneuriat féminin.
- La communication sur des événements : Le prix Business with Attitude : prix Madame Figaro, Women for future, Vive La Biotech et l'influence grandissante des femmes dans le secteur de la biotech...
- L'organisation des Midi Entrepreneures, moment privilégié de retour d'expérience sans filtre

Par ailleurs, Bpifrance a repris le 1er janvier 2019 l'ensemble des missions de l'Agence France Entrepreneur (AFE) ainsi que celles de la Caisse des Dépôts (CDC) en faveur de la création d'entreprises. Bpifrance Création, issu de ce

rapprochement, a pour objectif de faciliter l'entrepreneuriat pour tous en levant les barrières à l'information, au financement et à la croissance. Dans ce cadre, l'action de Bpifrance en soutien de l'entrepreneuriat féminin s'articule autour de 4 axes :

- Accompagner et financer via les réseaux d'accompagnement et de financement à la création d'entreprise ;
- Accompagner et financer dans le cadre des Plans d'Actions Régionaux (PAR) pour l'entrepreneuriat des femmes (Accord-cadre en faveur de l'entrepreneuriat féminin 2018-2020) ;
- Sensibiliser les jeunes et les femmes issues des territoires fragiles, notamment au travers des dispositifs suivants : Entrepreneuriat au sein des QPV, Entrepreneuriat des Jeunes ;
- Informer et orienter : en participant à des événements majeurs de l'entrepreneuriat, en diffusant informations et témoignages sur le site www.bpifrance-creation.fr

Soutenir l'insertion des jeunes

Les sessions d'apprentissage dating, dans le cadre du partenariat Bpifrance, IMPACT, Proactive Academy et Korn Ferry, se sont poursuivies malgré le contexte sanitaire. Leur objectif est de permettre aux entreprises de rencontrer en job-dating des jeunes habitant un quartier populaire francilien à la recherche d'un contrat d'alternance.

12 sessions se sont tenues en 2020 :

- 6 job-dating franciliens digitaux
- 3 job-dating franciliens physiques (dont 1 physique chez Bpifrance le 29/09/2020)
- 3 job-dating franciliens « dédiés » digitaux : IFPASS (métiers de l'assurance) + CFA des Chefs (métiers de la restauration) + GSM Master (métiers du réemploi)
- 1 session coaching physique au Salon Jeunes d'Avenirs – Paris

Et, pour la 1^{ère} fois, trois sessions se sont tenues en région : un job-dating digital en Hauts-de-France, et deux sessions coaching digitales en PACA.

1000 jeunes ont ainsi bénéficié d'un coaching et 1307 rencontres avec des recruteurs et/ou des coachs se sont tenues avec la participation de 185 recruteurs et/ou coachs de 78 sociétés.

En sus de son implication dans les écoles, universités et forums, Bpifrance s'est engagé par ailleurs, depuis 2015 dans le soutien à Démos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale), projet de démocratisation culturelle centré sur la musique, dont la philosophie est de permettre à des enfants de pratiquer la musique en orchestre et de favoriser leur accès au répertoire classique. Le projet est destiné à des enfants issus de quartiers relevant de la « politique de la ville » ou de territoires ruraux éloignés des lieux de pratique.

L'association « Nos Quartiers ont du Talent », qui vise l'insertion professionnelle des jeunes diplômés, Bac+3 et plus (Bac+4 et plus pour l'Île-de-France, avec expérimentation Bac+3 en QPV) âgés de moins de 30 ans, issus de milieux sociaux modestes et dont certains résident en quartiers, grâce à un système de parrainage par des cadres, assimilés, voire des dirigeants d'entreprises expérimentés en activité (conseils sur la recherche d'emploi, le CV, la lettre de motivation, les entretiens, aide à la constitution du réseau...).

Et répondre à leurs questions

Bpifrance a répondu pour la 2^{ème} année consécutive aux questions du Manifeste pour un réveil écologique.



Note méthodologique de calcul des indicateurs de risque extra-financiers

La déclaration de performance extra-financière du présent chapitre, est partie intégrante du rapport annuel de Bpifrance, précise les exclusions de manière formelle et comporte les informations obligatoires requises par la loi, à l'exception de la description des missions et métiers de Bpifrance et de son modèle d'affaires, figurant au paragraphe 3.1.2 dudit rapport annuel.

Périmètre :

Le périmètre de la présente Déclaration de Performance Extra-Financière est celui des activités et structures opérationnelles de Bpifrance SA, consolidées en intégration globale au 31 décembre 2020 :

- Bpifrance Participations, étant précisé que les activités opérationnelles sont exercées au sein de sa filiale Bpifrance Investissement ;
- Bpifrance Régions et Bpifrance Courtage, étant précisé d'une part, que les activités opérationnelles sont exercées au sein de Bpifrance ;
- Bpifrance Assurance Export.

Certaines thématiques ont été exclues du périmètre étudié, en raison de leur non matérialité au regard des activités exercées par le groupe d'une part, et, d'autre part, de ses enjeux de fonctionnement et de modalités d'exercice de ces activités. Il s'agit de la lutte contre la précarité et le gaspillage alimentaire, du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable.

Collecte des données :

La définition de chacune des données collectées est précisée dans une procédure de reporting, et revue chaque année. Des précisions sont apportées à la définition, en tant que de besoin, pour faciliter la compréhension et faciliter le reporting.

Processus de collecte :

Les données sont collectées par la Direction du Développement Durable et de la RSE, auprès des directions responsables (par exemple : la Direction des ressources humaines pour les données RH, la Direction des moyens généraux, notamment pour les données relatives aux implantations immobilières et à leur gestion, de consommations d'énergie, relatives aux déplacements professionnels, le pôle Evaluation de la Direction de l'évaluation, des études et de la prospective...).

Les données sont analysées et contrôlées (variations, tests de cohérence), afin de valider leur cohérence et leur fiabilité, avant d'être publiées et expliquées.

Limites de la collecte et fiabilité :

L'exactitude et la comparabilité peuvent rencontrer certaines limites, notamment en cas d'indisponibilité; dans cette hypothèse, les explications adéquates sont fournies.

Les processus en place visent à limiter ces inexactitudes, afin de présenter des informations à un niveau de fiabilité satisfaisant, dont la vérification est effectuée par un organisme tiers indépendant.

Tableau des enjeux, indicateurs de suivi, définitions et valeurs

ENJEUX RSE	Indicateurs de suivi	Définition	Indicateur 2020	Indicateur 2019	Indicateur 2018
Périmètre : Bpifrance					
Ethique des affaires	Taux de collaborateurs formés à la LCB/FT	Nombre de collaborateurs formés à la LCB/FT/Nombre total de collaborateurs ayant bénéficié d'une ou plusieurs formations dans l'année (en CDI, CDD, Alternance et Professionnalisation) sur le périmètre de Bpifrance	82%	85,80%	83,80%
Sécurité des données					
Sécurité des fonds	Taux de collaborateurs formés à la lutte contre la corruption	Nombre de collaborateurs formés à la lutte contre la corruption/Nombre total de collaborateurs ayant bénéficié d'une ou plusieurs formations dans l'année (en CDI, CDD, Alternance et Professionnalisation) sur le périmètre de Bpifrance	27%		



Périmètre : Bpifrance, Bpifrance Investissement

Transition Ecologique et Energétique (TEE)	Poids des financements TEE dans l'activité	<p>Poids de la TEE en montants d'intervention dans l'ensemble des actions de Bpifrance hors financement de court terme (année N-1).</p> <p>Périmètre : Ensemble des entreprises soutenues des secteurs visant :</p> <ul style="list-style-type: none">- la production d'énergie à partir de sources renouvelables- l'optimisation des consommations- et gestion du cycle de vie des ressources naturelles <p>Ensemble des entreprises soutenues n'appartenant pas aux secteurs listés ci-dessus mais portant un projet TEE identifié</p> <ul style="list-style-type: none">- par le dispositif de financement- par la stratégie du fonds d'investissement- par l'objet du projet- par leur appartenance à un pôle de compétitivité rattaché à la court terme (année N-1). <p>Poids de la TEE en montants d'intervention dans l'ensemble des actions de Bpifrance hors financement de court terme (année N-1)</p>	10%	10%	9%
--	--	---	-----	-----	----

Périmètre : Bpifrance, Bpifrance Investissement, Assurance Export					
Développement économique des territoires	Poids des financements comparé au potentiel économique des Régions	Poids des financements Bpifrance de l'année N-1, comparé au potentiel économique des Régions (PIB de la Région comparé au PIB national, sur la base des dernières publications de l'INSEE)	Cf Tableau Les missions d'intérêt général...la transformation numérique	cf tableau §3.1.7.1.d Les missions d'intérêt général...la transformation numérique	cf tableau §3.1.7.1.d Les missions d'intérêt général...la transformation numérique

Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export					
Transformation numérique	Poids des financements "numetic" dans l'activité	<p>Poids de la "numetic" en montants d'intervention-hors holdings-dans l'ensemble des actions de Bpifrance hors holdings (année N-1).</p> <p>"Numetic" couvre les interventions de Bpifrance dans les domaines Numérique, Microélectronique, Photonique, Nanotechnologies – Nanoélectronique, Matériaux innovants, Systèmes, Logiciels et systèmes embarqués, Valorisation de données massives.</p>	10,6%	9,9%	11,0%



Périmètre : Bpifrance Investissement					
Intégration des enjeux Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG)	Empreinte carbone du portefeuille coté	Emissions de CO2 publiées par les entreprises cotées du portefeuille investi en direct, ramenées au taux de détention du capital détenu par Bpifrance, puis au millier d'euros brut investi, au 31/12 de l'année N.	0,213 TeqCO2 par millier d'euros investi	0,163 TeqCO2 par millier d'euros investi	0,119 TeqCO2 par millier d'euros investi
		L'empreinte n'est calculée qu'en présence de données publiées et exploitables, soit dans la base CDP (Carbon Disclosure Project, soit disponibles dans les bases de données Bloomberg ou MSCI, soit dans les documents de référence) de l'année N-1.	(empreinte calculée en 2020 sur les données publiées par 27 entreprises investies par Bpifrance, représentant un montant brut investi de 13 051M€, soit 99,9% du portefeuille coté)	(empreinte calculée en 2019 sur les données publiées par 24 entreprises investies par Bpifrance, représentant un montant brut investi de 9 615M€, soit 94% du portefeuille coté)	(empreinte calculée en 2018 sur les données publiées par 24 entreprises investies par Bpifrance, représentant un montant brut investi de 9 814M€, soit 95% du portefeuille coté)
	Montant des encours sous gestion directe exposés directement au secteur du charbon thermique	Montant brut investi en direct dans des entreprises exposées directement au secteur du charbon thermique (M€)	24,4	23,9	23,4

Périmètre : Bpifrance Investissement

Engagement actionnarial	<p>Nombre d'entreprises ayant répondu positivement à la question de l'évaluation de leurs activités aux risques physiques d'une part, de transition d'autre part, dans le cadre de la campagne annuelle ESG</p>	<p>2020 et 2019 Nombre d'entreprises ayant répondu positivement aux questions sur l'évaluation de leurs activités aux risques du changement climatique physiques d'une part, de transition d'autre part.</p> <p>2018 : Nombre d'entreprises ayant répondu positivement à la question de sensibilité de leurs activités aux enjeux climat/énergie ramené au nombre d'entreprises répondantes à de la campagne annuelle ESG.</p>	<p>67 sur 278 (24%) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques physiques du changement climatique (événements climatiques extrêmes, réchauffement climatique, hausse du niveau de la mer, etc.)</p> <p>81 sur 279 (29 %) ont évalué l'exposition de l'entreprise aux risques de transition du changement climatique (évolutions réglementaires, nouvelles tendances de marchés, problématiques technologiques, enjeux de réputation)</p>	<p>9,9% des entreprises ont évalué l'exposition de leurs activités aux risques physiques du changement climatique (événements climatiques extrêmes, réchauffement climatique, hausse du niveau de la mer, etc.)</p> <p>12,2% des entreprises ont évalué l'exposition de leurs activités aux risques de transition du changement climatique été (évolutions réglementaires, nouvelles tendances de marchés, problématiques technologiques, enjeux de réputation)</p>	<p>Plus de 25% des entreprises déclarent leurs activités sensibles aux enjeux du climat ou de l'énergie (26 entreprises cotées et 303 non cotées ont répondu à cette question)</p>
-------------------------	---	--	---	---	--



Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export

CLIENTS QUALITE de L'offre	NPS et taux (note) de satisfaction clients	Le Net Promoter Score est un indicateur permettant de mesurer la recommandation nette, positive ou négative, que les clients donnent vis-à-vis de Bpifrance. Il se calcule en retranchant le pourcentage de détracteurs (notes comprises entre 0 et 6) du pourcentage de promoteurs (notes comprises entre 9 et 10).	NPS 48	NPS 27	NPS 35
		Taux (ou note) de satisfaction exprimé par les clients sur 10	Taux (note) de satisfaction clients : 7,9/10	Taux (note) de satisfaction clients : 7,2/10	Taux (note) de satisfaction clients : 7,5/10

Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export

Autres Parties Prenantes	Nombre de griefs et plaintes déposés contre l'entité concernant ses impacts sur l'environnement, la société ou les droits de l'Homme	Nombre de griefs et plaintes déposés contre l'entité concernant ses impacts sur l'environnement, la société ou les droits de l'Homme pendant l'année considérée, portés à la connaissance de la direction juridique Groupe	0	0	0
--------------------------------	--	--	---	---	---

Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export					
Qualité de vie au travail (QVT)	Nombre moyen de jours d'absence maladie hors longue maladie	Nombre total de jours d'absence maladie hors longue maladie, ramené à l'effectif total au 31/12 de l'année N, hors congé sans solde	3,36	3,92	3,54
	Taux de satisfaction salariés	Taux de satisfaction salariés : taux de satisfaction exprimé par le nombre de salariés répondants à l'enquête annuelle "s'engager ensemble" réalisée en année N, menée en collaboration avec un cabinet externe	72,2% (sur une population de 82% de collaborateurs répondants à l'enquête de satisfaction réalisée en 2020)	70,5% (sur une population de 88% de collaborateurs répondants à l'enquête de satisfaction réalisée en 2019)	68,8% (sur une population de 83% de collaborateurs répondants à l'enquête de satisfaction réalisée en 2018)
Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export, Courtage					
Diversité et égalité des chances	Taux de recrutement des Femmes en CDI et CDD.	Nombre de femmes recrutées en CDI ou en CDD sur le nombre total de salariés recrutés en CDI ou en CDD pendant l'année N	50% des CDI recrutés en 2020 sont des femmes 3 CDD ont été conclus en 2020 dont 2 avec une femme, soit 67%	54% des CDI recrutés en 2019 sont des femmes 1 seul CDD a été conclu en 2019 avec une femme, soit 100%	55,2% des CDI recrutés en 2018 sont des femmes 40% des CDD 2018 sont des femmes (2 recrutements sur 5)

Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export et Courtage					
		A la date d'embauche en CDI, sur nombre total de salariés embauchés en CDI en année N :			
Diversité et égalité des chances	Pourcentages de jeunes de moins de 30 ans et de seniors de plus de 55 ans dans les recrutements en CDI	Pourcentage de jeunes âgés de moins de 30 ans	A la date de leur recrutement en 2020, 47% des salariés embauchés en CDI sont âgés de moins de 30 ans	A la date de leur recrutement en 2019, 46,4% des salariés embauchés en CDI sont âgés de moins de 30 ans	A la date de leur recrutement en 2018, 52,5% des salariés embauchés en CDI sont âgés de moins de 30ans
		Pourcentage de seniors âgés de plus de 55 ans	2% sont âgés de plus de 55 ans à leur date d'embauche en CDI	2% sont âgés de plus de 55 ans à leur date d'embauche en CDI	1,5% sont âgés de plus de 55 ans à leur date d'embauche en CDI



Périmètre Bpifrance					
Diversité et égalité des chances	Taux d'emploi légal Handicap (2020 : direct - 2018 2019 : direct + indirect)	Nombre d'équivalent temps plein (ETP) directs reconnus en situation de handicap sur effectif total de référence	Taux d'emploi légal direct de Bpifrance évalué à 2,65%	Taux d'emploi légal direct de Bpifrance : 2,52%	Taux d'emploi légal direct de Bpifrance : 2,7%
		Nombre d'ETP de travailleurs handicapés dans l'entreprise sur l'année N, résultant de sous-traitance aux acteurs du secteur des travailleurs protégés en milieu associatif	Plus applicable	Taux d'emploi légal indirect de Bpifrance t : 3,21%	Taux d'emploi légal indirect de Bpifrance : 3,78%
		Nombre d'ETP directs + indirects sur effectif total de référence	Plus applicable	Taux global d'emploi légal Bpifrance avec minorations : 4,02%	Taux global d'emploi légal Bpifrance avec minorations : 4,73%

Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export et Courtage					
Dialogue social	Thématiques des accords	Thématiques des accords	Intéressement et participation, PEE, PERCO Insertion professionnelle et de l'emploi des personnes situation de handicap Egalité professionnelle entre les femmes et les hommes Gestion des aspects sociaux de la fusion	Construction sociale de Bpifrance Courtage, épargne salariale, handicap, situations particulières d'activité, égalité H/F (Financement), temps de travail, prévoyance-santé, CSE	Qualité de Vie au Travail, Egalité Professionnelle, Handicap, conditions et temps de travail, épargne salariale
	Nombre d'accords et avenants signés dans l'année	Nombre d'accords et avenants signés dans l'année	23 accords et avenants	20 accords et avenants	27 accords et avenants

Périmètre : Bpifrance, Investissement, Assurance Export et Courtage

Capital Humain (formation, talents...)	Taux d'accès à la formation	Nb de collaborateurs ayant bénéficié d'une ou plusieurs formations dans l'année (Cdi, Cdd, CA, CP) rapporté au nombre total de collaborateurs 31/12 de l'année N (CDI, CDD, Contrats d'Alternance, Contrats de Professionnalisation)	97%	96,9%	93,2%
	Taux de rotation du personnel en CDI	Nombre de CDI démissionnaires en année N rapporté à l'effectif total en CDI au 31/12 de l'année N-1	2,6%	2,9%	3,3%



Indicateurs complémentaires : Ressources humaines

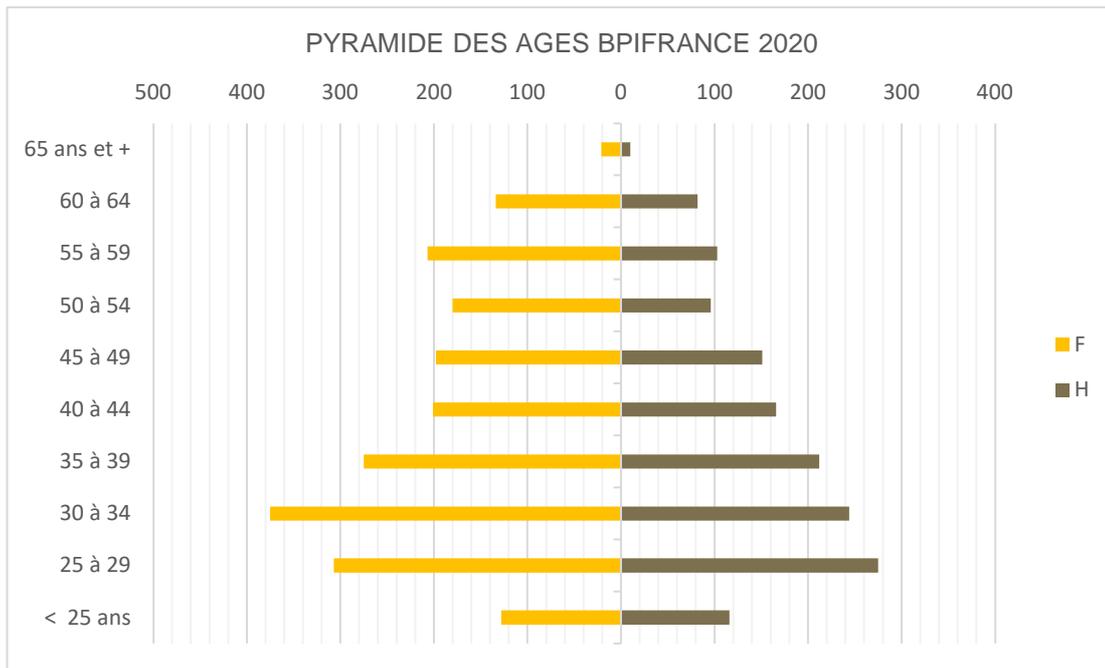
Les effectifs Bpifrance Financement

EVOLUTION DES EFFECTIFS AU 31 DECEMBRE	2019	2020	EVOLUTION 2020 VS 2019
Effectif total Groupe Bpifrance²⁸	3271	3481	6,4 %
<i>Dont CDI Bpifrance</i>	2275	2402	5,6 %
<i>Dont CDI Bpifrance Investissement</i>	520	588	13,1 %
<i>Dont CDI Bpifrance Assurance Export</i>	239	226	-5,4 %
<i>Dont CDI Bpifrance Courtage</i>	12	2	-83,3 %
Effectif total en activité, en CDI et CDD, hors contrats d'apprentissage et de professionnalisation²⁹	3030	3215	6,1 %
<i>Dont femmes</i>	59 %	58,2 %	-0,8 %
% de cadres	85,6 %	88,7 %	3,1 %
<i>Dont femmes</i>	57,6 %	57,2 %	-0,4 %

	2020		2019	
	<i>Age moyen CDI + CDD</i>	<i>Age moyen total inscrits gérés</i>	<i>Age moyen CDI + CDD</i>	<i>Age moyen total inscrits gérés</i>
Groupe	39,5	39,7	40,2	40,4
Bpifrance	39,4	39,6	40,0	40,3
Investissement	38,5	38,5	38,5	38,5
Assurance Export	43,9	43,9	45,0	45,2
Courtage	62,5	62,5	45,6	45,6

28 Nombre de CDI, CDD, personnel rattaché et congés sans solde, hors stagiaires, travaillant à temps plein ou partiel

29 Effectif CDI et CDD en activité : hors congés sans solde, pré-retraites individuelles (26 au 31 décembre 2020, vs 34), alternants (232 vs 188)



Embauches et départs

EMBAUCHES 2020 (nombre sur l'année 2020)	Embauches en CDI dont transformations contrats en CDI (1)					
	Total			dont transformation CDD, CA, CP en CDI ³⁰		
	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution
Bpifrance	300	316	-5,1%	11	13	-15,4%
Investissement	95	109	-12,8%	0	0	
Assurance Export	15	22	-31,8%	0	1	-100,0%
Courtage	1	1	0,0%	1	0	

³⁰ CA : Contrats d'Apprentissage ; CP : Contrats de Professionnalisation



EMBAUCHES 2020 (nombre sur l'année 2020)	Embauches en CDI dont transformations contrats en CDI (2)								
	dont < 30 ans à la date d'embauche			dont > 55 ans à la date d'embauche			dont femmes		
	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution
Bpifrance	155	146	6,2%	4	9	-55,6%	154	174	-11,5%
Investissement	44	49	-10,2%	1	0		41	52	-21,2%
Assurance Export	6	13	-53,8%	0	0		10	14	-28,6%
Courtage	1	1	0,0%	0	0		0	1	-100,0%

DEPARTS 2020 (nombre sur l'année 2020)	Départs des CDI											
	Total			dont départs en pré-retraite individuelle			dont licenciements			dont démissions		
	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution
Bpifrance	173	174	-0,6%	9	18	-50,0%	12	18	-33,3%	58	63	-7,9%
Investissement	27	46	-41,3%	0			2	3	-33,3%	18	13	38,5%
Assurance Export	28	32	-12,5%	1			0	0		2	7	-71,4%
Courtage	11	0		0			0	0		0	0	
Total	239	252	-5,2%	10	18	-44,4%	14	21	-33,3%	78	83	-6,0%

EMBAUCHES CA/CP 2020	Embauches en alternance											
	Total			dont <30 ans à la date d'embauche				dont femmes				
	2020	2019	Evolution	2020	2019	taux 2020	Evolution	2020	2019	taux 2020	Evolution	
Bpifrance	183	148	23,6%	178	146	97,3%	21,9%	94	81	51,4%	16,0%	
Investissement	1	1	0,0%	1	1	100,0%	0,0%	1	1	100,0%	0,0%	
Assurance Export	15	12	25,0%	15	12	100,0%	25,0%	8	6	53,3%	33,3%	
Courtage	0	0		0	0			0	0			
Total	199	161	23,6%	194	159	97,5%	22,0%	103	88	51,8%	17,0%	

DEPARTS CA/CP 2020	Départs des alternants						
	Total			dont transformation CA CP => CDI			
	2020	2019	Evolution	2020	2019	taux 2020	Evolution
Bpifrance	124	111	11,7%	0	13	0,0%	-100,0%
Investissement	1	1	0,0%	0	0	0,0%	
Assurance Export	11	11	0,0%	0	1	0,0%	-100,0%
Courtage	0	0		0	0		
Total	136	123	10,6%	0	14	0,0%	-100,0%

Organisation du temps de travail

	2020	2019	EVOLUTION
Total	3224	3049	5,7%
Nombre de salariés au forfait <i>Dont Bpifrance</i>	2943 2192	2634 1934	11,7% 13%
Part de salariés au forfait <i>Dont Bpifrance</i>	91,3% 74,5%	86,4% 73,4%	4,9% 1,1%
Nombre de salariés à temps partiel (CDD+CDI) <i>Dont Bpifrance</i>	338 308	360 328	-6,1% -6,1%
Nombre de salariés en télétravail <i>Dont Bpifrance</i>	318 246	259 198	22,8% 24,2%
Part de salariés en télétravail <i>Dont Bpifrance</i>	9,9% 10,2%	8,5% 14%	1,4% 3,8%



Relations sociales

RELATIONS SOCIALES ³¹	Nombre de réunions de l'année												Nombre d'accords conclus sur l'année*		
	CSE			CQRE			OS et DS			CSSCT			2020	2019	Evolution
	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution	2020	2019	Evolution
Bpifrance	17	13	30,8%	12	11	9,1%	13	15	-13,3%	8	8	0,0%	6	5	60,0%
Investissement	15	11	36,4%	9	4	125,0%	7	5	40,0%	5	6	16,7%	6	3	100,0%
Assurance Export	16	12	33,3%	12	10	20,0%	8	18	-55,6%	5	6	16,7%	6	8	-37,5%
Courtage (*)	10	11	-9,1%	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	2	3	-33,3%
Groupe	0	0		0	0		5	4	25,0%	0	0		3	1	100,0%
Total	58	47	23,4%	33	25	32,0%	33	42	-21,4%	18	20	-10,0%	23	20	5,0%

(*) Pour Bpifrance Courtage, depuis août 2020, il n'y a plus de CSE suite au transfert des salariés vers Bpifrance (anciennement Bpifrance Financement)

Rémunérations

Rémunérations et évolutions ³²	Masse salariale brute SOCIALE DADS 2020	Masse salariale brute SOCIALE DADS 2019	Evolution
Bpifrance	140 770 971	130 043 585	8,2%
Investissement	57 204 267	51 818 684	10,4%
Assurance Export	13 756 373	14 630 062	-6,0%
Courtage	ND	ND	ND
TOTAL	211 731 611	196 492 331	7,8%

³¹ CSE : Comité Social et Economique – CQRE : Commission Questions Réclamations Elus- OS DS : Organisations syndicales, Délégués Syndicaux- CSSCT : Commission Santé Sécurité Conditions de Travail

³² Hors pré-retraites individuelles

Turn over

TURN OVER	2020			2019		
	A - Nb de démissions CDI sur l'année	B- EFF CDI 2019	A/B	A - Nb de démissions CDI sur l'année	B- EFF CDI 2018	A/B
Bpifrance	58	2275	2,5%	63	2133	3,0%
Investissement	18	520	3,5%	13	457	2,8%
Assurance Export	2	239	0,8%	7	249	2,8%
Courtage	0	12	0,0%	0	11	0,0%
Total	78	3046	2,6%	83	2850	2,9%

Santé sécurité

SANTE SECURITE	Nb de maladies professionnelles		Nb d'accidents déclarés survenus (avec ou sans arrêt)						taux de fréquence		taux de gravité	
			Accident de travail			Accident de trajet			des accidents de travail avec arrêt			
	2020	2019	2020	2019	évolution	2020	2019	évolution	2020	2019	2020	2019
Bpifrance	0	0	13	17	-23,5%	21	27	-22,2%	3,37	3,59	0,083	0,082
Investissement	0	0	2	2	0,0%	4	8	-50,0%	1,95	2,16	0,041	0,003
Assurance Export	0	0	1	0		1	3	-66,7%	2,30	2,21	0	0,002
Courtage	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND	ND

Formation

FORMATION Répartition des heures et dépenses de formation	Total heures de formation			auxquelles les non managers ont assisté			auxquelles les managers ont assisté		
	2020	2019	évolution	2020	2019	évolution	2020	2019	évolution
Bpifrance	32882	47109	-30,2%	20435	37272	-45,2%	12447	9837	26,5%
Investissement	28647	29477	-2,8%	3876	23865	-83,8%	24771	5612	341,4%
Assurance Export	2443	2943	-17,0%	1474	2463	-40,2%	969	480	101,9%
Courtage	Intégré à Financement								



Indicateurs complémentaires : responsabilité environnementale

ENERGIE ³³ Groupe Bpifrance

CONSOMMATIONS D'ENERGIE sur les implantations immobilières					
(kWh) ELECT+GAZ	2020	Variation	2019	2018	Variation 2019/2018
SIEGE SOCIAL	4 370 795	-11,0%	4 913 453	5 326 174	-7,7%
AUTRES IMPLANTATIONS	3 633 707	-14,6%	4 253 743	4 363 593	-2,5%
TOTAL	8 004 502	-12,7%	9 167 196	9 689 767	-5,4%
Ramenée au M ²	82	-15,1%	97	105	-7,8%
Par collaborateur en activité	2 322	-18,5%	2 849	3 239	-12,0%

EMISSIONS de CO2 sur les implantations immobilières					
(kgeqCO2) ELECT+GAZ	2020	Variation	2019	2018	Variation 2019/2018
SIEGE SOCIAL	464 923	-8,7%	509 421	570 871	-10,8%
AUTRES IMPLANTATIONS	322 683	-17,3%	390 210	396 659	-1,6%
TOTAL	787 606	-12,5%	899 630	967 530	-7,0%
Ramenée au M ²	8,1	-14,9%	9,5	10,5	-9,4%
Par collaborateur en activité	228	-18,3%	280	323	-13,5%

Les consommations et émissions 2019 prennent en compte les données reçues après production de la précédente DPEF, qui portaient sur environ 3% de la surface et 1% des consommations 2018.

Pour 2020, les données de consommation 2020 ne sont, à date, pas disponibles, sur des sites dont la consommation représente moins de 3% de la consommation totale ; elles ont été en conséquence été retenues pour des valeurs identiques à celles de 2019.

³³ Consommations d'énergie sur la base des factures.

Déplacements professionnels Groupe Bpifrance

(kgeqCO2)	2020	2019	Evolution 2020 vs 2019	2018	Evolution 2019 vs 2018
TRAIN	10 939	27 586	-60,3%	22 080	24,9%
AERIEN	370 248	1 097 608	-66,3%	957 352	14,7%
<i>(dont lignes intérieures)</i>	<i>70 085</i>	<i>211 779</i>	<i>-66,9%</i>		
<i>(dont lignes EUROPE)</i>	<i>23 319</i>	<i>102 674</i>	<i>-77,3%</i>		
<i>(dont International hors UE)</i>	<i>276 844</i>	<i>783 155</i>	<i>-64,7%</i>		
VEHICULES³⁴	1 466 119	1 815 858	-19,3%	1 773 778	2,4%
TOTAL	1 847 306	2 941 052	-37,2%	2 753 210	6,8%
<i>Taxis et coursiers</i>	<i>8 642</i>	<i>12 969</i>	<i>-33,4%</i>	<i>14 658</i>	<i>-11,5%</i>

Consommation de papier Groupe Bpifrance

Consommation de papier ³⁵ (tonnes) Bpifrance (Groupe)			
	2020	2019	Evolution 2020/2019
Bpifrance	29,9	66,7	-55,17%
Bpifrance Investissement	7,8	10,4	-25,00%
Bpifrance Assurance Export	0,0	4,5	-100%
TOTAL	37,7	81,6	-53,80%
Consommation par personne (CDI + CDD en activité) (kg)	11,7	26,9	-56%
Consommation par personne (CDI + CDD en activité + Alternants) (kg)	10,9	25,4	-56,91%

³⁴ Facteurs d'émission amont et combustion Base Carbone- Emissions recalculées pour 2019 et 2018, sur ces bases

³⁵ Papier d'impression et de reproduction, hors travaux confiés à des imprimeurs



Consommation d'eau Siège social

Consommation d'eau - Maisons-Alfort			
	2020	2019	Evolution 2020/2019
Consommation relevée globale en m3	8538	12763	-33,10%
Consommation par employé	2,5	3,97	-37,61%

